Association de Villepinte

L'association de Villepinte devient :

vivre et devenir
Villepinte - Saint-Michel

RAPPORT MORAL 2016

Jardin thérapeutique de l'IME de Soubiran par Christian DAO

2 Allée Joseph Récamier 75015 Paris – Tél : 01 48 78 14 31 – Fax : 01 48 74 15 15
www.association-de-villepinte.com

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2016 4

LE NOUVEAU NOM DE L'ASSOCIATION DE VILLEPINTE 10

NOS ETABLISSEMENTS 11

RAPPORT D'ACTIVITE 2016 13

1. Introduction 13

2. Politique et vie associative 13

3. Vie des établissements 14
- 3.1 EHSSR Sainte-Marie à Villepinte 14
- 3.2 MAS Saint Louis à Villepinte 16
- 3.3 Foyer Saint-Louis à Villepinte 19
- 3.4 Résidence de Luppé 22
- 3.5 IME de Soubiran à Villepinte 24
- 3.6 SESSAD Denisien 26
- 3.7 IME Excelsior au Raincy 27
- 3.8 MECS Henri Ruel à Fontenay-sous-Bois 29
- 3.9 IME Marie-Auxiliatrice à Draveil 31
- 3.10 Centre de formation Marie-Auxiliatrice à Draveil 33
- 3.11 Pôle de service régional Île-de-France 34
- 3.12 EHSSR Sainte-Marthe à Epernay 34
- 3.13 EHPAD du château d'Aÿ 36
- 3.14 FOYER Sainte Chrétienne à Epernay 38
- 3.15 Pôle de service régional Grand Est 40
- 3.16 Institut Bell'Estello au Pradet 41

4. Animation et suivi des établissements 44
- 4.1 Administration et finances 44
- 4.2 Ressources humaines 45
- 4.3 Qualité 45
- 4.4 Développement 46
- 4.5 Systèmes d'information 48
- 4.6 Communication - Fundraising 48

5. Conclusion 49

RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 501
- I - Les Résultats 51
- II – La structure financière 55
- III – Evolution et perspectives d'avenir 55
- IV – Faits significatifs survenus depuis la clôture des comptes 55
- ANNEXES RAPPORT FINANCIER 56

RAPPORT DU COMMISAIRE AUX COMPTES 589

COMPTES ANNUELS 63

RAPPORT MORAL 2016

L'année 2016 a été celle de la consolidation et du développement pour l'association de Villepinte. Consolidation d'abord, par l'analyse et le bilan de tout le travail structurel effectué ces dernières années tant au sein du conseil d'administration, de son bureau et de ses commissions, que de la direction générale, sur les fonctions support et des établissements et services sur l'amélioration des pratiques au service des usagers. Développement ensuite par la réflexion en vue de l'élaboration du nouveau projet associatif et de l'aboutissement du processus de rapprochement avec les associations qui avaient choisi ces dernières années de nous rejoindre.

Un bilan positif pour la période 2012- 2016 et un nouveau projet associatif en 2017

C'est par un séminaire regroupant comme chaque année en janvier les administrateurs, les directeurs et la direction générale que l'année 2016 a démarré. Il a eu pour objectif de dresser le bilan du projet associatif 2012-2016 et de poser les fondements du projet 2017-2021. Le bilan du projet associatif 2012-2016 a été réalisé en toute objectivité par l'intermédiaire d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs mesurables. Il s'affiche très positif avec un taux de réalisation supérieur à 80%. De très nombreux objectifs ont été réalisés tels que la réaffirmation de la stratégie associative, le renforcement de la vie associative, l'organisation du pilotage et du suivi de nos activités et le développement de la qualité de l'offre de service. Certains points n'ont cependant pu être menés à bien, du fait d'évolutions conjoncturelles, tel le développement du centre de formation qui sera finalement fermé en raison de sa trop faible activité, ou l'harmonisation du système d'information, du fait de l'importance mésestimée de la tâche et des multiples volets qu'elle comporte. Ce sont ces 20 % non ou insuffisamment réalisés qui ont retenu notre attention et guidé notre réflexion pour la construction du projet associatif 2017-2021. Le nouveau projet est le fruit d'une longue réflexion, initiée lors du séminaire de janvier et terminée en décembre 2016, associant les administrateurs, les directeurs et la direction générale. Il a été arrêté par le conseil d'administration du 1er décembre dans la perspective de le faire adopter par l'assemblée générale 2017.

Il se construit autour de quatre axes stratégiques :

1. Accueillir et accompagner chacun dans son parcours de vie
2. Orienter prioritairement le développement là où les besoins ne sont pas couverts
3. Soutenir l'innovation, la recherche, l'expertise et le partage des pratiques
4. Disposer au mieux de nos ressources et de celles qui nous sont confiées

Ces axes se déclinent en 18 objectifs et 47 actions, dont le degré de réalisation sera parfaitement mesurable grâce à des indicateurs précis et non contestables.

Un développement soutenu avec de nouveaux établissements et services qui intègrent l'Association

L'année 2016 nous a permis de confirmer le bien-fondé de la démarche de rapprochement avec d'autres associations engagée depuis maintenant six ans. Ainsi, considérant le bilan du mandat de gestion qui nous lie répondant à leurs attentes, les associations Saint-Paul de Mausole et

LEHELA ont demandé à ce que nous menions le processus à son terme de façon à aboutir à leur fusion-absorption. Notre association s'enrichit en 2017 :

- D'une Maison d'accueil spécialisée (MAS) de 60 places,
- D'une clinique psychiatrique de 67 places,
- D'un centre culturel,
- D'un Institut médico-éducatif (IME) de 72 places,
- Et d'un foyer occupationnel de 30 places.

Quant à l'Association Hôpital Saint-Michel-Saint-Vincent, elle nous rejoint également, en nous cédant ses deux établissements pour enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme dont nous avons assuré ensemble l'ouverture :

- L'IME Saint-Michel, de 25 places,
- Le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) Saint-Michel, 30 places, dont 15 consacrées au diagnostic et à l'intervention précoce. Une unité mobile avec une file active de 20 enfants complète ce dispositif.

Par ailleurs, notre développement interne s'est poursuivi avec :

- L'ouverture de l'IME de Soubiran à Villepinte en Seine-Saint-Denis accueillant 45 enfants et adolescents porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Une unité d'enseignement maternel de 7 places au sein de l'école voisine a été adjointe à l'IME.
- Le SESSAD Denisien, 39 places, réservées à l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 18 mois à 20 ans et atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA).
- La création du dispositif intégré Troubles du spectre autistique de la Seine-Saint-Denis que l'agence régionale de santé (ARS) nous a confié et qui sera chargé, pour tout le département, de coordonner les acteurs autour des personnes porteuses de TSA et plus particulièrement de celles au profil complexe.
- Enfin, dans le domaine sanitaire, les équipes de l'établissement hospitalier de soins de suite et de réadaptation (EHSSR) Sainte-Marie ont obtenu une unité mobile de soins palliatifs destinée au sud-est de la Seine-Saint-Denis et plus particulièrement au secteur de Montreuil.

Ce sont maintenant pas moins de 20 établissements et services dont notre association a la responsabilité et qu'elle déploie sur le territoire français.

Vers un parc immobilier complètement renouvelé à horizon 2018

La rénovation architecturale de nos établissements s'est intensifiée en 2016. Ainsi, le gros chantier de la reconstruction de l'IME Marie Auxiliatrice a non seulement démarré mais il est déjà bien avancé, nous mettant dans une perspective d'ouverture en mi 2018 comme il était prévu initialement. Les travaux de rénovations de l'EHSSR Sainte-Marie sont presque achevés. Ils ont permis, outre le rafraichissement des peintures et l'isolation thermique, d'augmenter considérablement les conditions d'accueil des patients avec des chambres individuelles bénéficiant de sanitaires complets. De même, la rénovation de l'IME Excelsior avance bien, nous permettant d'espérer une livraison des travaux fin 2017. Dans la Marne, nous avons obtenu l'accord de l'ARS et du conseil départemental pour l'ouverture, à échéance des travaux d'extension, de trois places supplémentaires d'accueil temporaire au sein de l'EHPAD Château

d'Aÿ. Et enfin, les travaux de rénovation de la Maison d'enfants à caractère sociale (MECS) Sainte-Chrétienne sont lancés, pour deux ans de chantier, avec la perspective de nous livrer fin 2018 un établissement totalement rénové offrant aux enfants et adolescents accueillis des conditions d'accueil et de vie de grande qualité. Ainsi, à horizon fin 2018, tous nos établissements et services auront été soit rénovés, soit reconstruits.

Une vie associative dynamique

L'Association compte aujourd'hui 138 adhérents. Ceux qui représentent les familles sont maintenant au nombre de 58 et sont activement représentés par deux des leurs au sein de notre conseil d'administration.

Les commissions du conseil d'administration ont continué leur travail engagé au service des établissements.

- La commission « de la stratégie et du développement » ne s'est pas réunie en 2016 car la réorientation de sa mission par le conseil d'administration fin 2015 vers la réflexion stratégique en matière de développement et l'analyse des actions conduites ne l'a pas rendu nécessaire au vu des projets en cours qui étaient tous clairs dans leurs objectifs et leur mise en œuvre. Les fusions en cours de concrétisation en 2017 amèneront Jacques Baudouin, son président, à la convoquer prochainement de façon à veiller à ce que ces rapprochements soient bien conformes à la ligne que l'Association a choisi de suivre et qu'elle a reprécisée en 2015.

- La commission « Revue des projets d'établissements » présidée par Bruno d'Alançon, s'est réunie trois fois en 2016. Une nouvelle trame de projet a été validée pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
  Une révision de la périodicité des projets a aussi été décidée, du fait de l'augmentation du nombre d'établissements et services. Un bilan d'étape sera maintenant uniquement fait à mi étape de chaque projet.
  Deux nouveaux projets ont été validés : L'EHSSR Sainte Marthe, avec une périodicité courte pour permettre l'adéquation avec son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), celui de la MECS Sainte Chrétienne. Par ailleurs, la commission a assuré le suivi du projet de l'EHPAD D'Ay et celui de son accueil de jour.
  D'un point de vue général, tous les projets d'établissements se déclinent en conformité avec les orientations stratégiques associatives, en respectant les délais et les objectifs définis.

- La commission des « pratiques professionnelles », présidée par le docteur Philippe Montupet, s'est réunie trois fois en 2016 et a abordé les thèmes suivants :
  - Le suivi des évènements indésirables ;
  - La bientraitance par le renouvellement du fléchage de 7% du plan de formation dédié à ce sujet ;
  - La réévaluation des enquêtes de satisfaction associative à destination des usagers et des familles dans les établissements et services de l'Association, suite à la demande du conseil d'administration ;

- Des retours d'expérience sur les actions de bientraitance se déroulant dans les établissements, notamment la bientraitance vu par les usagers à la MECS Sainte Chrétienne.

Fin 2016, faisant le constat de l'extrême diversité des sujets à couvrir du fait des nombreux champs d'intervention de l'Association et de sa difficulté à le faire, la commission a souhaité réorienter son rôle vers la réflexion stratégique sur les pratiques professionnelles et le suivi des thèmes à explorer, ceux-ci étant confiés à des groupes de travail de professionnels issus du terrain. Le Dr Philippe Montupet a cédé la présidence de la commission à un administrateur issu du collège des familles, François Laly. L'année 2017 verra le lancement de la commission dans sa nouvelle configuration.

- La commission « finance », présidée par le trésorier, Michel Lepetit, s'est depuis le début de l'année 2016 recentrée sur la stratégie financière de l'Association. En effet, l'analyse des budgets et des comptes annuels des établissements est désormais du ressort du bureau avant validation par le conseil d'administration. En 2016, la commission a procédé à la revue des emprunts et des placements de l'Association et a procédé à quelques arbitrages, dans un contexte de taux historiquement bas. Le programme de financement des projets (IME Marie Auxiliatrice, Foyer Sainte-Chrétienne, 2de tranche d'Excelsior) a été bouclé dans de bonnes conditions auprès de trois banques choisies parmi les neuf ayant souhaité accompagner l'Association. Enfin la commission « finance » a travaillé sur l'arbitrage entre Association propriétaire ou locataire dans le cadre de l'appel à projets pour le foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes en Seine-Saint-Denis.

- La commission « communication », présidée par Jean-Marie Creff, s'est réunie quatre fois. Maintenant bien rodée, elle a pu prendre conscience tout à la fois du dynamisme des professionnels des établissements et services dans le domaine de la communication mais également des limites de notre capacité à explorer ce domaine sans véritable professionnel compétent en la matière. C'est la raison pour laquelle elle a porté auprès du conseil d'administration la demande, qui a été honorée, de recruter au sein de la direction générale un responsable « communication-fundraising ». La personne recrutée est maintenant chargée de construire une stratégie de communication qui passera d'abord par la rénovation de nos outils, d'engager le processus de changement de nom qui interviendra au terme de la délibération de l'assemblée générale 2017 et de construire une politique d'appel de dons de façon à nous permettre de mettre en œuvre des projets innovants et complémentaires de ceux qui sont financés par nos autorités.

Quant au conseil d'administration, il s'est réuni cinq fois, et son bureau cinq fois. Ils ont pu notamment suivre les faits marquants ayant émaillé l'exercice écoulé et examiner les comptes 2016. Malgré un contexte financier de plus en plus contraint, l'Association a pu dégager un résultat consolidé de 3,3 M€ qui pourra être utilisé pour accompagner nos projets d'investissement futurs, réduisant d'autant notre niveau d'endettement.

Une présence à chacun, un horizon pour tous

Ainsi, c'est avec une confiance vigilante que nous abordons l'année 2017, riches du chemin accompli et de la reconnaissance croissante dont nous faisons l'objet, tout en restant conscients du travail qui nous attend.

En 2017, l'association de Villepinte entreprend également deux changements majeurs pour accompagner sa croissance. Le premier concerne le déménagement de son siège au sein du village Saint-Michel dans le 15e arrondissement en avril 2017, dans des locaux neufs, fonctionnels, adossés à deux de nos établissements. Le second implique un changement de nom et d'identité visuelle. Le nom Vivre et Devenir – Villepinte – Saint-Michel a été adopté par le conseil d'administration en 2016 et est soumis à l'approbation de l'assemblée générale de 2017. Il répond à notre nécessité de faire évoluer notre identité, tout en tenant compte du passé et en se projetant dans l'avenir.

En disant au revoir à « l'association de Villepinte » et bonjour à « Vivre et devenir – Villepinte – Saint Michel », nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire que je souhaite en notre nom à tous pleine de projets et riche du service que nous consacrons aux plus fragiles et aux plus démunis.
La vision qui nous portait était *« Aider à être pour pouvoir devenir »*, celle qui nous éclaire désormais est *« Une présence à chacun, un horizon pour tous ».* Les mots changent mais le fond reste le même. A chacun d'entre nous de les concrétiser dans les actions et les projets de notre Association.

Marie-Sophie DESAULLE
Présidente

LE NOUVEAU NOM DE L'ASSOCIATION DE VILLEPINTE

L'assemblée générale du 28 juin 2017 a acté le changement de nom et d'identité visuelle de l'association de Villepinte.

Elle devient :

vivre et devenir
Villepinte - Saint-Michel
association reconnue d'utilité publique

Les deux verbes présents dans le nom ont été choisis pour leur lien direct avec les missions de l'Association.

Vivre : la mission de l'Association est de proposer à ceux qu'elle accueille, d'apprendre ou, pour certains, réapprendre à vivre, malgré leurs fragilités et d'accompagner chacun dans son projet de vie.

Devenir : l'objectif de l'Association est d'offrir un horizon à chacune des personnes qu'elle accueille, d'être toujours à l'écoute des évolutions des attentes et des pratiques afin d'innover et d'anticiper les besoins non couverts dans la société.

Les noms Villepinte et Saint-Michel sont des références à notre histoire.

Le signe qui accompagne la typographie représente un élan, un envol, une dynamique, une danse, la joie… C'est un signe en mouvement qui esquisse en quelques traits de pinceau un personnage ou peut-être un oiseau. Volontairement proche d'une abstraction porteuse d'universalité, ce signe se veut symbole d'ouverture et d'énergie.

Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel en chiffres en 2017

- **20** établissements et services, implantés en trois régions : Grand Est, Île-de-France et PACA
- **1 200** salariés
- **1 200** lits et places pour des personnes en situation de fragilité
- **75 millions** d'euros de budget annuel

NOS ETABLISSEMENTS

HANDICAP

Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

- SESSAD Bell'Estello
  580, boulevard de Lattre de Tassigny - 83220 Le Pradet

- SESSAD Denisien
  187, boulevard Anatole France - 93200 Saint Denis

- SESSAD Saint-Michel
  11, Allée Eugénie - 75015 Paris

Instituts médico-éducatifs (IME)

- IME Bell'Estello
  580, boulevard de Lattre de Tassigny - 83220 Le Pradet

- IME Excelsior
  7, boulevard du Nord - 93340 Le Raincy

- IME Le Tremplin
  9, rue Georges Bruyère - 93000 Bobigny

- IME Marie Auxiliatrice
  2, boulevard Henri Barbusse - 91210 Draveil

- IME de Soubiran
  1, route de Tremblay - 93420 Villepinte

- IME Saint-Michel
  11, allée Eugénie - 75015 Paris

Foyers occupationnels

- Foyer de Vie Saint-Louis
  28 bis, rue de l'Eglise - 93420 Villepinte

- Foyer Isabelle
  51, rue Auguste Delaune - 93000 Bobigny

Maisons d'accueil spécialisées (MAS)

- MAS Les Iris
  Rue de Saint-Paul - 13210 Saint-Rémy en Provence

- MAS Saint-Louis
  28 bis, rue de l'Eglise - 93420 Villepinte

HÔPITAUX SPECIALISÉS

Établissements hospitaliers de soins de suite et de réadaptation (EHSSR)

- EHSSR Sainte-Marie
  28, rue de l'Eglise - 93420 Villepinte

- EHSSR Sainte-Marthe
  53, rue de Maurice Cerveaux - 51202 Epernay

Psychiatrie

- Maison de santé Saint-Paul
  Rue de Saint-Paul - 13210 Saint-Rémy en Provence

PERSONNES AGÉES

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

- Maison d'accueil Château d'Ay
  3, rue de la Charte 51160 Ay

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social (MECS)

- MECS Henri Ruel
  8 bis, Rue du Clos d'Orléans - 94120 Fontenay-sous-Bois
  Téléphone : 01.48.73.10.50

- Foyer Sainte-Chrétienne
  3, Chemin des Forges - 51200 Epernay
  Téléphone : 03.26.54.17.83

RÉSIDENCE ACCUEIL

- Résidence accueil de Luppé
  29-31, Rue de l'Eglise - 93420 Villepinte
  Téléphone : 01.43.83.46.50

1. Introduction

Après les dernières années consacrées à l'amélioration de la structuration de l'Association, de la qualité de ses pratiques de soin et d'accompagnement, d'une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des usagers et de leurs familles, de la rigueur de sa gestion et de ses outils de pilotage et de suivi, l'année 2016 a été celle de la consolidation, du bilan du projet associatif 2012-2016 puis de l'élaboration du projet 2017-2021.

Sur le terrain, les professionnels de nos établissements n'ont en aucune manière relâché leurs efforts pour maintenir les acquis qualitatifs liés au travail de ces années de montée en charge et ont même continué à progresser dans les champs qui le méritaient, en toute transparence, humilité et détermination. Ils méritent qu'on leur en rende hommage.

Du côté des fonctions support, et plus particulièrement pour ce qui concerne la paie et la comptabilité, les pôles de services régionaux d'Île-de-France et de la Marne ont été créés pour regrouper les compétences affectées à ces fonctions sur ces territoires et ainsi en consolider et sécuriser leurs pratiques. Il s'agit d'un gain qualitatif considérable pour nos établissements, les personnes qu'elles accueillent et les salariés qui y travaillent.

La dialogue social, indispensable, tout particulièrement dans la période tendue que nous vivons, a été maintenu et s'est efforcé d'anticiper sur les situations difficiles vécues par les salariés et en tout cas de les résoudre lorsqu'elles faisaient jour. Même si nos marges de manœuvres financières ne nous permettent pas de répondre à toutes les demandes, cet effort a été constant.

Quant au développement, il s'est confirmé pendant l'année avec la confirmation du rapprochement avec les associations Saint Paul de Mausole, LEHELA et Hôpital-Saint Michel – Saint-Vincent et l'obtention de trois nouvelles activités nous faisant dépasser le cap des vingt établissements et services.

2. Politique et vie associative

C'est par un séminaire intitulé *« Stratégie associative et modalités de mise en œuvre »* que l'année 2016 a démarré pour le conseil d'administration, la direction générale et les directeurs des établissements et services de l'Association. L'objectif était de définir ensemble les éléments clés de la stratégie et du développement souhaités pour Villepinte ainsi que ceux de sa gouvernance et de l'articulation de celle-ci avec son management. Les fruits de ce travail ont pu être ensuite analysés pour nous permettre de poser les bases du futur projet associatif 2017-2021 dont ce séminaire a constitué le point de départ de l'élaboration.

Il s'en est suivi pendant toute l'année un travail très interactif entre le conseil d'administration, la direction générale et le comité des directeurs pour aboutir, le premier décembre 2016, à l'adoption par le CA du nouveau projet qui nous portera pendant les cinq années à venir et qui portera sur quatre axes forts :

- ✓ Accueillir et accompagner chacun dans son parcours de vie
- ✓ Orienter prioritairement le développement là où les besoins ne sont pas couverts
- ✓ Soutenir l'innovation, la recherche, l'expertise et le partage des pratiques
- ✓ Disposer au mieux de nos ressources et de celles qui nous sont confiées

L'année a été également consacrée du point de vue stratégique, tout autant pour les administrateurs que pour les directeurs, à orienter nos réflexions et décisions pour les inscrire autant que possible dans nos pratiques de soin et de d'accompagnement, dans une logique d'inclusion dans la cité, de parcours et d'« une réponse accompagnée pour tous ».

3. Vie des établissements

3.1 EHSSR Sainte-Marie à Villepinte

Kermesse annuelle à Sainte-Marie sous le thème du western

L'exercice de la mission

La reconnaissance de l'établissement hospitalier de soins de suite et de réadaptation (EHSSR) Sainte-Marie en qualité d'établissement associé pour le traitement du cancer, y compris chimiothérapie orale, est effective (reconnaissance contractuelle). La prise en charge des affections oncologiques est reconnue depuis de nombreuses années par sa qualité et sa régularité à l'échelle régionale. Les patients en soins palliatifs sont pris en charge par des médecins titulaires de diplômes universitaires de cancérologie clinique, de soins palliatifs, d'oncogériatrie, mais également d'infectiologie en oncologie.

Les équipes sont formées aux recommandations de bonnes pratiques en matière de soins palliatifs en coopération avec la Maison Médicale Jeanne Garnier afin de répondre aux compétences techniques et relationnelles de deux disciplines, oncologie et soins palliatifs.

Sainte-Marie gère actuellement environ 200 décès par an pour 20 lits identifiés soins palliatifs, l'équipe de Sainte-Marie est donc en capacité de gérer des situations de crise : annonce d'un diagnostic difficile, de la phase palliative, d'un avis d'aggravation et d'un décès. Elle est également en capacité de former donc d'exporter son savoir-faire.

Le savoir-faire de l'établissement sur des cas majoritairement complexes incluant les soins palliatifs consolide son attractivité. L'établissement est donc aujourd'hui un acteur incontournable en oncologie et en soins palliatifs. Son expertise a fait l'objet d'une reconnaissance par l'agence régionale de santé qui a octroyé, à l'établissement en mai 2016, la mission de service public *prise en charge des soins palliatifs en Seine-Saint-Denis pour la modalité Équipe Mobile Soins Palliatifs.*

L'organisation au service de la mission

Le début d'année 2016 a été marqué par l'arrivée de Madame Cohen, cadre supérieure de santé, remplaçant Madame Froger partie à la retraite fin 2015.

La création de douches dans chaque chambre a permis d'apporter un confort au patient et améliorer les conditions de travail du personnel soignant, notamment des aides-soignantes en facilitant l'aide à la toilette et limitant leur déplacement ainsi que ceux des patients.

Cette année encore, l'accent a été mis sur des formations du personnel en soins palliatifs, sophrologie, bientraitance, prise en charge de la douleur, etc. Ces formations sont très appréciées par les équipes soignantes et le bénéfice pour les patients est incontestable.

Des nouveaux plannings de nuit ont été instaurés pour une meilleure équité, prenant en particulier en compte la pénibilité due au travail de nuit.

Les investissements en matériel médical (lits médicaux, blader scann, pousses seringues, chaises de douche, armoires de chambre, fauteuils roulants, matériel de positionnement …) permettent aux soignants d'exercer leur métier dans de bonnes conditions avec du matériel nécessaire et ergonomique. L'investissement bénéficie avant tout au patient, facilitant ses déplacements au sein de la structure et participant à son confort.

La réorganisation et le renforcement du service accueil/admission/facturation a permis de créer un service polyvalent dont l'objectif est une meilleure prise en charge des patients.

L'organisation d'audits réguliers, un par mois (chambres des erreurs, circuit du médicament, gestion des déchets, hygiène des mains, identitovigilance…) permet à l'ensemble du personnel d'évaluer ses pratiques professionnelles et de les réajuster si nécessaire.

Le changement de prestataire cuisine a apporté une amélioration considérable des repas des malades et du personnel, mais également en terme d'hygiène et de sécurité.

La certification

La visite de certification V2014 a eu lieu à Sainte-Marie les 11, 12 et 13 avril 2017. En 2016, l'établissement s'est investi dans sa préparation et a su garder le dynamisme développé lors de la V2010. En effet, des pilotes de thématiques ont été désignés par les membres du COPIL et de la CME. Une fiche de fonction leur a été rédigée. Chaque pilote organise son groupe de travail et construit sa cartographie des risques a priori. Une stagiaire en Master 2 a renforcé l'équipe.

Les évènements notables

- Obtention de la mention de service public pour la création d'une équipe mobile externe ;
- Organisation d'une porte ouverte avec ateliers, conférence et visite de l'établissement ;
- Diverses manifestations telles que la kermesse, le Noël des patients, la journée de l'alimentation… ;
- Décision du jugement en appel pour les 2 médecins en faveur de Sainte-Marie ;
- Rencontre de l'équipe de direction du centre ANTEA dans le cadre de la préparation d'un partenariat à l'international avec ce centre de soins palliatifs à Rome (Italie).

Les évolutions notables

- Création de salles de bain avec douche dans chacune des chambres ;
- Changement des chaudières à fuel et passage au gaz ;
- Réfection des peintures & des sols des services de soins ;
- Changement de logiciel patient informatisé ;
- Changement de prestataire de cuisine ;
- Avis favorable de la Direction départementale de la protection des populations. Il est à noter que c'est la première fois depuis l'ouverture de la cuisine centrale en 2009 que l'établissement ne fait pas l'objet d'un avertissement ;
- Réorganisation du service accueil/admission/facturation dans le cadre du départ de trois personnels administratifs au pôle de service régional (PSR) dont un chef de service ;
- Mise en place des nouveaux plannings de nuit ;
- Création d'une salle de réunion (réception) de direction ;
- Renforcement du pôle facturation ;
- Suppression du travail le week-end pour les chefs de service leur permettant une présence sur site du lundi au vendredi ;
- Mise en place d'un comité de direction élargi au chef de service et la responsable qualité une fois par semaine pour une information et une communication plus transversale ;
- Mise en place de la climatisation à la pharmacie pour une meilleure conservation des médicaments.

3.2 MAS Saint Louis à Villepinte

Activité Pâtisserie en appartement

L'exercice de la mission

En 2016, nous avons poursuivi avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint Louis, le travail mené sur l'amélioration de la prise en charge des résidents.

Ainsi, suite à l'audit soins de 2015, nous avons continué à réorganiser l'infirmerie pour une meilleure traçabilité des actes et une amélioration du suivi médical des résidents.

L'ensemble des projets individualisés ont été réactualisés tout au long de l'année, et pour un meilleur suivi des axes de ces projets, un bilan à six mois a commencé à être réalisé.
Des formations sur la violence en institution et sur la fin de vie ont été proposées.
La réflexion sur l'ouverture vers l'extérieure se poursuit avec entre autres un début de partenariat avec la MAS Toulouse Lautrec d'Aulnay-sous-Bois et la MAS de Noiseau dans le Val de Marne.

L'organisation au service de la mission

La réorganisation de l'infirmerie et du suivi médical s'est poursuivie tout au long de l'année :
Le rangement de l'infirmerie a continué avec la poursuite de l'organisation des armoires à médicaments, l'absence de stocks de médicaments, la mise en place de la valise d'urgence et de sa traçabilité, la mise en place et la traçabilité des trousses de premiers secours dans chaque véhicule et dans chaque unité du foyer.
Les dossiers médicaux ont été réorganisés.
Un médecin généraliste est maintenant présent 3 demi-journées par semaine, ce qui est évidement un plus pour le suivi médical, mais a également permis l'écriture de procédures.
La traçabilité au niveau de la distribution des traitements est maintenant effective.
L'utilisation du logiciel proGdis a été améliorée, puisque les infirmières aujourd'hui rattachent systématiquement les transmissions au dossier individuel du résident et le médecin réalise les ordonnances via le logiciel. Néanmoins, ce logiciel n'est toujours pas utilisé dans son intégralité, et l'ensemble des professionnels attendent le nouveau logiciel (Easysuite), pour la création du dossier informatisé de l'usager.
En ce qui concerne la formation professionnelle, nous avons proposé cette année, et afin de poursuivre le travail mené sur la fin de vie entamé les années précédentes, une formation en soins palliatifs proposée par l'institut Jeanne Garnier et qui a concerné l'ensemble des professionnels de la MAS.
Comme chaque année, M. Philippe Chavaroche a réalisé une formation intra-muros sur le thème de la violence et de la bientraitance. Cette formation qui réunit les professionnels de la MAS et du foyer permet d'échanger sur les pratiques professionnelles et d'analyser les mécanismes de la violence et de pouvoir faire ressortir des pistes d'amélioration sur la prise en charge des résidents.
Au cours de l'année 2016, un gros travail sur l'amélioration du suivi des projets individualisés a été mené.
Cette année, chaque unité de la MAS est représentée lors de la synthèse du résident afin de pouvoir ensemble participer à l'élaboration de son projet. En effet les professionnels sont amenés à travailler avec l'ensemble des résidents et le regard de chacun est un plus.
Pour un meilleur suivi du projet individualisé, un bilan semestriel a commencé à être réalisé cette année : l'éducatrice spécialisée fait un point avec les référents et l'infirmière, et échange ensuite avec le psychologue et la psychanalyste. Ce bilan est ensuite inséré dans le dossier du résident via proGdis.
L'ensemble des professionnels a d'ailleurs été sensibilisé à l'amélioration des transmissions et au rattachement, au moins des évènements les plus importants, au dossier informatisé du résident. Ceci permet une meilleure lisibilité et une amélioration du suivi. Nous poursuivrons nos efforts l'année prochaine.
Le bien-être des résidents et la socialisation étant toujours au centre de notre travail, l'équipe pluridisciplinaire a de nouveau proposé de multiples activités au sein de la MAS : activités manuelles, activités sensorielles (modelage, esthétique, salle snoezelen…), des sorties extérieures

(promenades dans les parcs environnants, dans les centres commerciaux, bibliothèque, restaurants, cinéma, centres aquatiques, hammam…). Des projections de film, la lecture de contes, des soirées karaoké ont été également réalisés.
Un travail est toujours en cours sur l'importance de « sortir des unités ». Ainsi, les résidents se rencontrent plus souvent au jardin d'hiver pour écouter de la musique ou partager un gâteau. Cet été, ils ont également profité du parc et de son nouvel agencement avec le potager, les transats et les balancelles. Ces sorties permettent également des temps de rencontres avec les résidents et les professionnels du foyer.
11 transferts ont également été organisés permettant à 28 résidents de profiter de quelques jours de « vacances », en petit groupe et avec un encadrement renforcé à l'extérieur de la structure.
Tout au long de l'année, de nombreux professionnels ont également fait profiter les résidents de leurs talents de cuisinier en proposant des goûters améliorés et des repas à thème.
Cette année une attention particulière a été portée à la qualité des repas « mixés » en partenariat avec le responsable de la cuisine. Ainsi, les pâtisseries, des fruits frais, des plats tels que lasagnes, moussaka… sont maintenant mixés.

Les évènements notables

2016 a donc de nouveau été intense :
La fête de l'été sur le thème des « Antilles » et la fête de Noël, traditionnelle cette année, a encore été l'occasion de partager des moments riches en émotion avec les résidents, les familles et les professionnels de la MAS et du foyer.
Le travail avec le cinéaste, P. Troyon se poursuit et a permis cette année d'exposer des photos de résidents à la médiathèque de Villepinte.
Des temps d'échange entre les habitants et les résidents ont eu lieu lors de cette exposition entrainant des moments chargés en émotion.
Le projet de faire entrer la musique au sein de la structure s'est concrétisé cette année. Nous avons eu la chance d'accueillir bénévolement plusieurs artistes qui ont partagé des moments musicaux.

3.3 Foyer Saint-Louis à Villepinte

La fête de l'été

L'exercice de la mission

Cette année nous avons continué à travailler sur l'amélioration de l'organisation et sur la qualité des prestations du foyer. Notre souci est toujours de trouver un juste équilibre entre un accompagnement individualisé et une dynamique institutionnelle pour permettre de répondre au plus juste à nos missions. Nous avons été confrontés à des problématiques individuelles qui nous ont obligés à adopter des réponses particulières.
Des efforts ont permis de renforcer les partenariats déjà mis en place et de mettre en œuvre d'autres liens avec de nouveaux partenaires.
Nous avons eu une stratégie en ce qui concerne le plan de formation pour améliorer les compétences du personnel et par conséquence la qualité des activités proposées aux résidents.

L'organisation au service de la mission

Pour la formation professionnelle nous avons mis en place deux sessions concernant l'intervention de M. Chavaroche dont le thème était la violence. Ces temps ont été partagés avec la MAS.
Une formation cuisine a été mise en place. L'objectif a été en premier lieu une réécriture du projet puis ensuite un investissement au niveau du matériel avec un aménagement des espaces. Six éducatrices ont pu en bénéficier.
ACTIVITES
Un effort particulier a été mené cette année pour l'amélioration des activités en journée

- Développement de certaines activités notamment sur l'activité cuisine avec une nouvelle organisation pour la cuisine thérapeutique en collaboration avec les éducateurs concernés, la responsable de la qualité et une maitresse de maison nouvellement formée aux normes d'hygiène :
    - Révision et achats de nouveaux matériels ;
    - Mise en place d'une armoire pour sécuriser certains ustensiles et produits ;
    - Mise en place d'un classeur pour la traçabilité des aliments ;

    - Formation spécifique pour les éducatrices.
- Mise en place d'un cahier journalier pour la répartition des résidents et des éducateurs en fonction des activités du jour.
- Un groupe de travail a été mis en place pour le réaménagement de la cafétéria.
  Ce projet a pour objectif de réorganiser les temps dits informels : l'accueil du matin et celui du midi. En amont du réaménagement de cette salle, une organisation au niveau de la présence des éducateurs a été mise en œuvre pour l'accueil du midi. Cet encadrement sera maintenu et renforcé dès l'ouverture de cette salle avec un projet plus étoffé qu'une simple surveillance.

LES PROJETS PERSONNALISES

Objectifs

- Renforcer la participation de l'usager et de ses représentants légaux lors de la construction du projet personnalisé avec une clarification des objectifs et des moyens mis en place pour répondre aux besoins exprimés ;
- Aider chaque résident à élaborer ses choix et à les assumer ;
- Rechercher un consentement éclairé de celui-ci.

Actions

- Participation du résident à la synthèse pour l'aider à clarifier ses demandes et à pouvoir évaluer lui-même ses actions ;
- Soin porté à la qualité rédactionnelle du projet personnalisé pour le rendre à la lecture synthétique et clair pour chacun.

Cette année le temps entre la synthèse et la remise du projet s'est considérablement raccourci et a permis de présenter dans les meilleurs délais les projets personnalisés.

Il ya eu aussi des demandes et des propositions individualisées :

- Proposition d'accueils en internat pour aider l'intéressé à s'inscrire dans la dynamique institutionnelle, ce qui nous a permis d'obtenir une diminution des troubles de comportement pour ce résident ;
- Mise en place pour une résidente d'une participation à un groupe de couture dans un centre social, qui a eu pour conséquence un net épanouissement de la résidente ;
- Avec certaines familles du fait de certains troubles du comportement, il a fallu les recevoir à plusieurs reprises ou se déplacer avec eux aux rendez vous médicaux pour favoriser un échange et enrichir une certaine réflexion ensemble ;
- Les choix des séjours extérieurs sont faits avec les résidents. Du fait que ce soit l'assistante sociale l'interlocuteur privilégié ils expriment de plus en plus clairement leur désir à ce sujet.

PARTENARIAT (projet d'accompagnement)

Objectif

La recherche constante de partenariats de tous types à la fois sur le cœur de métier et sur l'organisation elle-même dans le but d'améliorer la prestation offerte aux résidents et également se positionner comme un pôle ressource en ce qui concerne la prise en charge du handicap et faciliter l'insertion des résidents dans la commune. Une évaluation annuelle doit permettre de recueillir la satisfaction des usagers.

Actions

Recherche de partenariats avec d'autres établissements similaires pour mettre en place des échanges respectifs avec les usagers. Mettre l'accent sur des établissements accueillant une population identique a celle du foyer.

Tout le long de l'année 2016 nous avons entretenu des liens avec le foyer Isabelle :

- Séances de cinéma ;
- Accueil de résidents du Foyer Isabelle en internat au foyer Saint Louis ;
- Réunions préparatoires pour la mise en place de différents types d'échanges entre les deux établissements.

Nous avons élargi notre partenariat avec la municipalité par le biais l'adhésion d'une de nos résidentes à un groupe de couture au centre social de Villepinte.
Veille constante sur les partenariats avec les écoles formant les professionnels avec une amélioration des accueils des stagiaires.

- Pour les accueils des élèves en lycée, il y a eu la mise en place d'une réunion de préparation avant le stage ;
- Nous avons proposé à plusieurs reprises lors de réunions de parents dans d'autres établissements une présentation de la vie en foyer occupationnel en collaboration avec les résidents ;
- Nous avons remis en place un partenariat avec le conservatoire pour permettre aux résidents de participer à différents spectacles et de pourvoir partagé leur activité (chorale) ;
- Des contacts ont été pris avec un foyer occupationnel à Castres pour d'éventuels échanges.

BENEVOLAT

Fin 2015, nous avons fait l'acquisition d'un piano. Nous avons mis en place un groupe de travail pour réfléchir comment faire intervenir des musiciens au sein de notre établissement à titre de bénévoles.
Nous avons établi une formule d'intervention :
Nous proposons à des musiciens de venir nous faire partager leur passion. Il a été décidé que cela se passe le soir à partir de 17h, soit dans le jardin d'hiver soit dans la salle polyvalente. Chaque concert dure en moyenne 30 mn suivi d'un pot pour permettre l'échange entre les intervenants et les résidents.
A ce jour, nous avons pu bénéficier de 5 interventions dont des individuels et l'harmonie du conservatoire de Villepinte.

ACCUEILS TEMPORAIRES

Cette année nous avons travaillé avec onze établissements. Ce fut l'occasion d'apporter notre aide pour la construction des projets futurs pour chaque résident.
Nous avons également accueilli à plusieurs reprises trois résidents sans solution dont deux ont ensuite été admis dans un autre établissement.
LES TRANSFERTS
Les huit transferts ont été mis en place cette année pour trente-neuf résidents.
Vacances des résidents en séjours extérieurs.
Dix résidents ont bénéficié de séjours avec des organismes extérieurs. La mise en place a été faite conjointement avec l'assistante sociale, les éducateurs et les tuteurs et famille.

Les évènements notables

La reconduction des observatoires du documentaire a permis de mettre en place la deuxième tranche « mémoire de résident » où l'accent a été mis sur l'expression des résidents.
La fête de fin d'année au mois de juin a permis de réunir les résidents et leurs familles. Ce moment partagé fut très riche.
Organisation d'un transfert collectif à Dieppe sur 3 semaines qui a permis d'organiser des mini transferts pour 24 résidents.
Participation à un concours culinaire sur la Ville de Villepinte. L'équipe du foyer a remporté le trophée.
Participation à des ateliers culinaires au sein de l'école de cuisine de Villepinte.

Les évolutions notables

L'ensemble des partenariats a permis à l'établissement de développer sa capacité d'ouverture vers le monde extérieur.
Nous avons progressé sur une certaine traçabilité de nos activités en journée.
Suivi régulier des axes d'amélioration du projet d'établissement par le comité de pilotage.

3.4 Résidence de Luppé

Moment de fête dans le jardin de la résidence

L'exercice de sa mission

L'année 2016 est la troisième année de fonctionnement de la résidence de Luppé qui accueille 21 personnes en situation de handicap psychique (15 hommes et 6 femmes), chacune dans un logement autonome.
Tous les logements sont occupés. Cette année, nous avons eu à déplorer le décès d'un usager, au mois de Septembre. Le logement vacant a pu être proposé à une nouvelle résidente au début du mois de Décembre.

Lors de cette année 2016, les hôtes ont pu bénéficier de réunions de supervision, mensuelles, avec un psychologue clinicien. De nombreuses sorties et activités sont proposées aux usagers par les hôtes de la résidence, de même des temps de repas conviviaux sont organisés dans la salle commune ou dans le jardin, lorsque le temps le permet.

Un séjour au Futuroscope a été organisé au printemps 2016, durant 5 jours. Ce séjour a permis de renforcer les liens entre les résidents et les hôtes.

Un véhicule de 9 places, qui nous faisait jusque là défaut a été acheté par la résidence, il nous permet d'envisager des activités et des sorties plus facilement sans solliciter les autres établissements de l'association de Villepinte alentours.

Le conseil de concertation où se retrouvent les représentants élus des usagers, le directeur et les hôtes de la résidence tous les trimestres, permet de recueillir les souhaits des usagers et leurs avis sur le fonctionnement de la structure.

En fin d'année 2016, suite à un conseil de concertation, les hôtes de la résidence ont mis en place des visites de courtoisie, ces visites, mensuelles, dans le logement du résident qui permettent aux hôtes de prendre connaissance des difficultés rencontrées par l'usager dans son logement et de lui proposer de l'aide.

L'organisation au service de la mission

Les deux hôtes salariés de la résidence s'impliquent au quotidien pour faciliter la vie des résidents et faire de la résidence un lieu où il fait bon vivre. Ils entretiennent des relations régulières avec les partenaires. De nombreuses rencontres avec le Docteur Maurel (coordonateur des appartements associatifs, secteur de psychiatrie C de l'hôpital R. Ballanger) et les équipes infirmières des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) permettent de faire vivre le partenariat qui nous lie et de prévenir des dégradations de l'état psychique des usagers. De même, des liens réguliers sont entretenus avec Mme Delphis et Mr Lebronnec, représentants départementaux de l'UNAFAM (Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques).

La résidence bénéficie de la proximité des établissements de l'association :

- Sainte-Marie assure les payes des hôtes, le ménage et la maintenance et accueille régulièrement les résidents dans le parc et la serre;
- Saint-Louis met à disposition sa salle de sport et a envoyé l'ergothérapeute de la MAS estimer les besoins d'un usager dans l'adaptation de son logement.

Les évènements notables

Cette année 2016 a été émaillée d'évènements qui ont influencé la vie de la résidence. Le décès brutal d'un usager a affecté certains usagers. L'arrivée d'une nouvelle résidente a modifié la dynamique du groupe. L'arrivée de M. Mollien en qualité de directeur de la résidence a elle aussi eu une influence sur les résidents. Enfin, le séjour au Futuroscope a permis un rapprochement entre les usagers.

Les évolutions notables

L'acquisition d'un véhicule de neuf places nous permet une plus grande indépendance et facilite l'organisation de sorties, séjours et activités.
La supervision des hôtes par un psychologue clinicien permet de prendre de la distance et d'aborder les sujets et difficultés avec un regard différent notamment sur la vie institutionnelle de la résidence.
La mise en place des visites de courtoisie permet d'avoir une meilleure vision des difficultés des usagers dans la gestion de leur logement.

3.5 IME de Soubiran à Villepinte

Travail avec un adolescent

L'exercice de la mission

Le dernier semestre de l'année 2016 a été marqué par la préparation de l'ouverture de l'Institut médico éducatif (IME) de Soubiran à Villepinte (93). Cet établissement accueille 45 enfants entre 18 mois et 20 ans.
Un accueil en internat est proposé à 10 adolescents, à partir de 12 ans, et 2 places en accueil séquentiel pour tous les autres enfants de l'IME.

De juillet à août 2016 : travail avec l'équipe cadre sur les dossiers d'admission, et recrutement de l'équipe.
Septembre 2016 : accueil et formation de l'équipe et admissions des enfants.
Le 10 Octobre 2016 : accueil de la moitié des enfants (deux groupes sur le pôle enfants et deux groupes sur le pôle adolescents).
Le 12 Novembre 2016 : accueil de la seconde moitié des enfants et ouverture de l'internat.
Le projet de l'I.M.E. place le jeune avec troubles du spectre de l'autisme au centre de son action, avec un accompagnement adapté à chacun, reposant sur une approche développementale et comportementale.
Le projet s'articule autour des caractéristiques suivantes :

- La mise en œuvre d'un projet personnalisé ;
- L'évaluation régulière de l'évolution du jeune qui entrainera une actualisation de son projet personnalisé ;
- La recherche d'inclusion dans la cité, par la participation des enfants aux activités sportives et scolaires de la ville de Villepinte ;
- Des locaux adaptés pour des petits groupes de six jeunes maximum, dans un environnement privilégié ;
- Une équipe pluridisciplinaire, expérimentée, ayant une solide formation initiale et continue.

L'organisation du service de la mission

Une équipe pluridisciplinaire de 55,2 E.T.P. a été recrutée.
Deux enseignantes ont été mises à disposition par l'Education Nationale.
Les fonctions supports, ressources humaines et comptabilité, sont regroupées au sein du pôle de service régional Ile-de-France.
La gestion du bâtiment est assurée par le contremaitre et un ouvrier du Foyer et de la M.A.S. Saint-Louis, dont une partie du temps a été mutualisée.

L'unité d'enseignement maternelle

L'Institut médico éducatif de Soubiran est porteur de l'unité d'enseignement maternelle, à l'école Marie Laurencin de Villepinte. Cette classe de sept enfants, présentant des troubles du spectre de l'autisme, a ouvert fin novembre 2016. Son objectif est de mettre en place pour ces enfants, un cadre spécifique et sécurisant, permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour d'un parcours de scolarisation d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces.
Ces enfants sont accompagnés au quotidien par une enseignante et une équipe médico-sociale de 6,5 professionnelles.

Les partenaires de l'IME de Soubiran

L'IME de Soubiran a été construit suite à un appel à projets de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et a bénéficié du soutien de nombreux partenaires publics et privés, dont la région Ile-de-France, la Fondation Bettencourt Schueller et le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH) et plus particulièrement ses membres Malakoff Médéric (Mutuelle et Prévoyance), AG2R La Mondiale (Réunica Prévoyance), IRCEM et B2V (IRICASA et CIRESA).

3.6 SESSAD Denisien

Rencontre avec les parents

L'exercice de la mission

L'année 2016 est la première année de fonctionnement du Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) Denisien, qui accueille 39 enfants, adolescents et jeunes adultes, présentant des troubles du spectre de l'autisme.

Notre priorité a été de nous organiser de façon à permettre à l'équipe pluridisciplinaire d'intervenir dans les lieux de vie de l'enfant ; l'école et le domicile. A ces interventions se rajoutent des prises en charge dans les locaux du SESSAD. Pour répondre au plus près des besoins des enfants, ces derniers ont tous été évalués avec l'outil VB MAPP (ou Verbal Behaviour Milestones Assessment and Placement Program). Cet outil est basé sur l'analyse du comportement verbal, les stades types du développement de l'enfant, et la recherche dans le champ de l'analyse du comportement. A partir des résultats, nous avons pu établir un projet personnalisé propre à chaque enfant, avec des axes de travail précis et des modalités de mise en œuvre.

L'organisation du service de la mission

Cette première année a permis de questionner l'organisation et le fonctionnement du service avec l'ensemble de l'équipe, et envisager des réajustements pour la rentrée prochaine.

De plus, pour optimiser l'accompagnement des enfants, l'ensemble des professionnels a été formé aux modules suivants :

- Connaissances actualisées de l'autisme ;
- Principes du programme T.E.A.C.C.H. ;
- Principes de la méthode A.B.A. ;
- La communication non verbale et l'évaluation ;
- La mise en place du projet personnalisé.

Ces temps de formation théorique sont complétés par une supervision, c'est-à-dire par un accompagnement concret et adapté, assuré par une psychologue, qui intervient deux fois par mois et dont l'objectif consiste à faciliter la mise en œuvre des contenus théoriques.

Les événements notables

Le SESSAD commence à être connu et reconnu sur son territoire et nous sommes sollicités pour intervenir auprès des partenaires comme dispositif ressources. Les professionnels du SESSAD ont participé et animé une journée de sensibilisation à l'autisme pour les assistantes de vie scolaire (AVS), animateurs de centres de loisirs, professionnels de la protection maternelle et infantile (PMI). Sur Saint-Denis, les référents scolaires nous ont demandés de former les enseignants aux troubles du spectre de l'autisme, dans le cadre des journées d'animations pédagogiques.

Parallèlement, nous avons engagé un travail d'échanges et de formation avec les parents des enfants du SESSAD. Nous avons organisé des matinées théoriques sur les problématiques liées à l'alimentation et la propreté, et nous formons les parents qui le souhaitent au P.E.C.S. en leur enseignant les différentes phases.

3.7 IME Excelsior au Raincy

Le jeu participe à la vie de groupe

L'exercice de la mission

Comme prévu par le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2015-2019 nous avons augmenté l'effectif de l'établissement, à la rentrée 2016, il est passé à 90 usagers. Cette année, notre projet d'école est tourné vers l'art. A ce titre, des intervenants extérieurs du musée en herbe sont venus dans l'établissement, des visites de sites culturelles étaient prévues, mais le renforcement du plan vigie pirate au niveau alerte-attentat, ne nous a pas permis de toutes les effectuer. La création du restaurant d'application, d'un atelier marionnettes, animé par la psychomotricienne et un moniteur éducateur de l'établissement et la reprise de l'atelier poterie viennent compléter la liste importante des prestations proposées.

Nous avons admis, cette année, 19 jeunes. Cette population, pour 26% venait d'autres établissement médico sociaux, 63% de l'éducation nationale (Unités localisées pour l'inclusion scolaire - ULIS), 10% était déscolarisé, au domicile. Grâce aux réunions que nous avons organisées avec les coordonnateurs ULIS et l'inspection académique, l'Institut médico-professionnel (IMPRO) Excelsior, est maintenant bien reconnu sur le territoire par les partenaires de l'éducation nationale, ce qui explique le fort pourcentage d'admission en provenance des ULIS. Nous avons également accueillis 14 jeunes de section ULIS sur nos plateaux techniques, dans le cadre de stage de découverte des métiers.
15 jeunes ont quitté l'établissement en 2016 : six d'entre eux vers le milieu ordinaire, quatre vers un établissements et service d'aide par le travail (ESAT), quatre vers une section d'accueil spécialisé et un vers un foyer occupationnel. L'IMPRO Excelsior est reconnu pour la professionnalisation qu'il apporte aux usagers.

L'organisation au service de la mission

L'augmentation de l'effectif nous a contraints à recruter un chauffeur supplémentaire à temps partiel par le biais d'un contrat « sénior ».
Les ateliers éducatifs ont vu le jour en 2014. Un atelier éducatif supplémentaire a été créé à la rentrée 2015. Nous en comptons donc maintenant cinq, pour amener les jeunes à la plus grande autonomie possible. Cette création correspond à la fermeture d'un groupe d'internat, comme prévu au C.P.O.M. Elle s'est faite grâce au redéploiement des salariés en temps de journée. Les nouveaux locaux et notamment les nouveaux ateliers techniques nous permettent maintenant de mettre les usagers en situation professionnelle dans les mêmes conditions qu'en entreprise, qu'elles soient adaptés ou du milieu ordinaire de travail. Ainsi, la blanchisserie est dotée de matériel professionnel, le travail se fait en « marche en avant », la traçabilité y est travaillée, le respect des délais, etc. Nous pouvons maintenant prétendre à confectionner des repas, les locaux et le matériel étant aux normes. A ce titre depuis le mois d'Octobre 2016, nous avons ouvert le restaurant d'application qui peut recevoir, les jeudis, huit personnes. Les repas et le service sont assurés par les usagers de l'IME. Ce restaurant est ouvert aux usagers de l'établissement, à leur famille, aux partenaires institutionnels ainsi qu'aux salariés.

Les évènements notables

Le bâtiment neuf qui est composé à la fois d'ateliers techniques, d'ateliers éducatifs et de lieux de prises en charge paramédicale a été livré pendant l'été 2016. L'hébergement provisoire a pu être investi à la rentrée scolaire de 2016. La rénovation des bâtiments qui seront affectés à l'hébergement ainsi qu'à l'administration a débuté.
Trois journées de rencontre ont été mises en place pour les familles : une première pour présenter l'année, une seconde afin de permettre un temps d'échange entre les parents et les professionnels et une dernière pour clôturer l'année et en faire le bilan.
A l'occasion des élections du nouveau conseil de la vie sociale, lors des journées des familles mais aussi dans la participation au groupe de paroles de parents, nous avons constaté une plus grande implication des familles dans la vie de l'établissement.
Les transferts se poursuivent en 2016. Cette année nous en avons effectué huit, ce qui a permis à tous les jeunes qui l'ont souhaité de pouvoir bénéficier d'un séjour, soit 80 usagers.

Les évolutions notables

En cette année 2016 nous avons entamé le processus de réécriture du projet d'établissement.

3.8 MECS Henri Ruel à Fontenay-sous-Bois

Le transfert ; un temps d'activités, de détente, de vacances…

L'exercice de la mission

L'année 2016 fut marquée par l'adaptation de l'institution et notamment des professionnels qui prennent en charge les usagers âgés de 14 à 18 ans. La modification de l'agrément, engendrant l'accueil de 11 jeunes supplémentaires adolescents, filles ou garçons, a interrogé les pratiques professionnelles en place. L'établissement a dû faire place à un nouveau profil de jeunes, qui remet en cause le cadre institutionnel, d'une part par les motifs de leur placement qui révèlent notamment de carences éducatives et de tenu du cadre dans le cercle familial et d'autre part du fait de la période dite « de crise d'adolescence » où toutes les limites posées sont testées. Cette nouvelle prise charge a eu pour conséquence de repenser l'organisation de l'institution, la place de chacun et de recentrer notre travail autour de l'accompagnement. Depuis la rentrée de septembre 2016, la nouvelle répartition des professionnels, le recrutement de professionnels éducatif et cadres intermédiaires ayant une connaissance du public a permis d'apporter une réponse aux diverses problématiques des jeunes.

La MECS Henri Ruel a un déficit de journées réalisées au titre de l'année 2016 de – 215 par rapport à l'objectif fixé avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne.
Ce déficit est dû à quatre places vacantes depuis juin 2015. Ces 4 places sont des accueils de contrat jeunes majeurs redéployés en places de semi-autonomie garçons, qui n'ont pu être mises en place faute d'appartement disponible.
L'établissement compense ces 4 places en accueillant 3 jeunes supplémentaires sur les unités du site Henri Ruel, ce qui augmente temporairement la capacité du site de 48 à 51 enfants.

Par ailleurs, l'établissement constate depuis l'augmentation de la capacité d'accueil de 11 places consacré aux jeunes de 14 à 18 ans, fille ou garçon, un turn over plus important de la population accueillie, 17 jeunes de cette tranche d'âge étant sortis de la structure au cours de l'année 2016.
Sur 35 sorties sur l'année, 10 ont eu lieu début juillet 2016, notamment 7 pour fin d'accueil temporaire. 8 autres jeunes ont été admis fin août 2016.
Enfin, il a été constaté sur les situations de 2016, un grand nombre de droit d'hébergement sur les périodes de vacances scolaires, faisant chuter systématiquement le nombre de journées. Actuellement, les nouvelles situations accueillies ont tendance à ne pas avoir de droit d'hébergement, quel que soit l'âge de l'usager.

L'organisation au service de la mission

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, l'établissement voit ses effectifs se stabiliser, avec des équipes éducatives construites, et en cohésion.
Il a été recruté des professionnels éducatifs plus spécialisés dans la prise en charge du public adolescent, ayant une expérience certaine notamment dans le secteur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ; pour le public des plus petits, il a été recruté une éducatrice de jeunes enfants afin de répondre aux besoins spécifiques des plus jeunes.
Les missions des cadres intermédiaires et techniques sont réorientées et centrées sur la prise en charge de la population accueillie.

Suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

L'établissement a œuvré en continu à la réalisation de son plan d'action qui intègre les résultats de l'évaluation interne et externe et de son projet d'établissement qui s'est terminé en 2016. Même si ce projet est aujourd'hui terminé, l'établissement doit veiller à la poursuite de sa mise en œuvre.
Une partie de l'année 2017 est consacrée à la réflexion et l'écriture du projet 2017-2021 ; cependant, nous sommes en attente de la validation du schéma départemental de la protection de l'enfance du Val-de-Marne 2017-2021, qui fixera les grandes orientations dans notre domaine d'activité et dont découleront les axes stratégiques d'orientations et de travail de la MECS Henri Ruel.

Les événements notables

Les maîtres/maîtresses de maison ont pu bénéficier d'une formation « Bien manger, les enfants d'abord » se déroulant sur une période de deux mois, afin de les accompagner au mieux, dans l'une de leurs missions principales qui est la confection des repas. L'objectif était de faire des repas « comme à la maison », en ayant le recours, dans la mesure du possible, à un maximum de matières premières, et non de confections dites toutes prêtes. Les équipes se sont prêtées au jeu, pour offrir aux jeunes accueillis des repas frais et artisanaux dans une prise en charge collective.

Les évolutions notables

L'établissement connaît une modification importante des profils de jeunes accueillis quel que soit l'âge de l'enfant. Ces situations demandent de plus en plus de compétences spécifiques de type somatiques et/ou psychiques ; il a été relevé que le public développe des troubles du comportement dès le plus jeune âge, ce qui complexifie la prise en charge quotidienne, et rend le collectif très lourd aussi bien pour les enfants que l'encadrement qui n'a pas développé les compétences nécessaires.
Aujourd'hui, l'établissement doit adapter son futur projet d'établissement, et par conséquent son plan de formation des professionnels aux besoins et à l'évolution du public accueilli.

3.9 IME Marie-Auxiliatrice à Draveil

Bientôt un nouvel établissement

L'exercice de la mission

L'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice est un établissement dont l'activité est constante répondant aux besoins d'accueil des enfants handicapés tant par sa vocation régionale pour l'internat que départementale pour le semi-internat.
L'adaptation des pratiques pédagogiques à destination des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme associé à sa capacité de modulation des différents types d'accueil (accueils temporaires, internat aménagé, internat séquentiel, externat temps partiel) , inscrit l'IME par sa spécificité « enfance » comme partenaire privilégié des nouveaux dispositifs qui se déploient en vue d'apporter « *une réponse accompagnée pour tous* ».
167 demandes d'admission ont été étudiées au cours de l'année pour 16 places rendues disponibles sur l'ensemble de la structure. La majeure partie des demandes d'accueil concerne des enfants âgés de 3 à 8 ans.
Pour le polyhandicap, les demandes d'admission sont assez fluctuantes et souvent complexes (problématiques sociales et somatiques importantes, éloignement conséquent du domicile). Les demandes d'admission pour le public troubles envahissants du développement/ troubles du spectre de l'autisme sont importantes et constantes. Les recherches de réorientation pour ce

public demeurent très compliquées faute de places adaptées quel que soit le mode de prise en charge (internat-externat).

L'organisation au service de la mission

Différents pôles ou projets d'activité ont été consolidés pour optimiser leur organisation et la qualité de l'offre de service :

- Le déploiement pluriannuel de formation en éducation structurée qui a débuté en Février 2015 se poursuit avec l'organisme Formavision.
  Formation théorique : à ce jour 65 professionnels ont été formés ; 4 formations (au total 8 jours par personne) : Approches et interventions recommandées ABA & TEACCH, communication non-verbal, particularités sensorielles et PCMA.
  Formation pratique : Chaque unité a bénéficié de 2 jours de supervision terrain par mois pendant 1 an.
  En Interne
  Une formation de base a été créée par les psychologues pour les vacataires, les nouveaux arrivants et les services transversaux : 45 personnes ont été formées.
  Des ateliers d'apprentissage aux méthodes de communication ont été créés pour les parents. Ils sont organisés une fois par trimestre.
  Un poste de psychologue coordinateur du déploiement et du suivi de l'éducation structurée à mi-temps a été créé.
- Le déploiement du logiciel Easysuite et de ses transmissions centralisées, associé à la mise en œuvre du dossier unique informatisé.
- L'ouverture d'une troisième classe au sein de l'unité d'enseignement locale offre l'extension de la scolarisation pour aujourd'hui : 52 enfants

Le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

10 fiches actions pour un nouveau projet d'établissement 2016 - 2020 :

- Réactualisation de l'agrément ;
- Favoriser la continuité des parcours ;
- Assurer la traçabilité des parcours et de l'information ;
- Uniformiser le projet personnalisé, son écriture, sa mise en œuvre, son évaluation ;
- Sécuriser la prise en charge de l'accompagnement ;
- Conduire l'établissement vers le milieu ordinaire ;
- Promouvoir la place et l'accompagnement de la famille ;
- Adapter les effectifs aux évolutions de l'établissement ;
- Structurer et formaliser la démarche qualité ;
- Organiser le transfert dans les nouveaux locaux ;
- Développer le système d'information.

Ce projet a été finalisé en Avril 2016, présenté en revue des projets d'établissements le : 29 Juin 2016, présenté à l'ensemble du personnel en Septembre 2016, présenté pour consultation aux représentants des usagers en Conseil de Vie Sociale le : 7 Octobre 2016 et finalement validé par le Conseil d'administration de l'Association de Villepinte le 26 Octobre 2016.

Les évènements notables

Tout au long de l'année …

- L'ouverture du chantier de construction du nouvel établissement en Septembre 2016 pour une livraison prévue en Juin 2018 ;
- Quatre nouvelles conventions de partenariat signées dans le cadre des activités culturelles, artistiques et sportives, notamment avec le conservatoire d'Evry ;
- La reconduction de la journée « Citizen Day » pour la réalisation d'une journée randonnée pour tous avec l'intervention de 45 bénévoles de l'entreprise L'Oréal et de l'association ASCB Randonnée ;
- Cinq transferts ont été réalisés au bénéfice de 28 enfants avec des destinations et des activités variées : Ski, Zoo de Beauval, Honfleur, Bretagne, Savoie ;
- Des actions de communication et de formation : table ronde « *changements des pratiques et projet architectural* » avec la participation de l'Agence Régionale de Santé, de l'Education Nationale et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ; *« journée de Marie sur le confort et la douleur de l'enfant polyhandicapé* » journée associative organisée en 2016 par le comité de lutte contre la douleur (CLUD).

Les évolutions notables

- La réalisation du premier séjour d'été durant la période annuelle de fermeture de l'établissement qui à permis d'accueillir 25 enfants en accueil séquentiel ou continu durant cinq semaines.
- Un nouveau projet d'établissement porté sur l'avenir.

3.10 Centre de formation Marie-Auxiliatrice à Draveil

L'exercice de sa mission

215 stagiaires ont été suivis en formation par le centre en 2016 dont :

- 95 au titre de la formation Aide médico-psychologique (AMP) ;
- 35 stagiaires ont suivi la formation de tuteur référent ;
- 75 au titre de la formation continue ;
- 10 au titre du dispositif OASIS pour la réinsertion professionnelle des personnes handicapées.

21 786 heures-stagiaires ont été réalisées en 2016 pour 23 726 heures réalisées en 2015.

L'organisation au service de la mission

Le centre de formation Marie-Auxiliatrice a déposé sa demande d'autorisation à la direction régionale de la jeunesse, des sports Ile-de-France pour dispenser la nouvelle formation au Diplôme d'Etat (DE) d'Accompagnant Educatif et Social (AES) qui vient remplacer la formation AMP.
La première promotion de préparation au DE AES s'est ouverte en Septembre 2016 avec 26 étudiants.

Les évolutions notables

Dans le cadre du projet associatif, un audit externe a été réalisé sur le premier trimestre 2016, dont les recommandations ont été transmises au conseil d'administration de l'association de Villepinte en Mai 2016. L'activité trop faible du centre aboutissait à un déficit récurrent, le conseil d'administration a donc acté sa fermeture en octobre 2017.

3.11 Pôle de service régional Île-de-France

L'année 2016 a permis, avant l'ouverture du pôle régional de service (PSR), de travailler sur les procédures absolument indispensables au bon fonctionnement d'une paye et d'une comptabilité décentralisées. Le paiement des salaires (pour la partie paye) et le règlement des fournisseurs (pour la partie comptabilité) ont fait l'objet de plusieurs réunions de travail et d'information auprès des établissements.
La mise en œuvre du PSR Ile-de-France avait initialement été prévue pour le mois de septembre, dans d'anciens logements de fonction situés à Villepinte. Mais le coût des travaux nécessaires à la réhabilitation de ce bâtiment a conduit l'Association de Villepinte à rechercher des locaux plus adaptés.
Après avoir envisagé plusieurs solutions, l'implantation du PSR IDF a été décidée au 4ème étage du bâtiment qui accueille la Communauté des sœurs de Marie-Auxiliatrice, à Villepinte. Ce lieu présente l'avantage d'être situé à proximité de plusieurs établissements de l'Association, ce qui permet de garder un ancrage fort auprès des missions de l'Association. Ce point tenait à cœur à la plupart des salariés concernés par la mise en place du PSR.
Au cours des mois de novembre et décembre, des travaux de rafraichissement et de réagencement ont eu lieu dans ce bâtiment lumineux et agréable. Le mobilier a été livré les 26 et 27 décembre et les premiers salariés ont ainsi pu prendre possession des lieux avant le 31 décembre.

3.12 EHSSR Sainte-Marthe à Epernay

L'exercice de sa mission

L'activité 2016 en hospitalisation complète a favorablement évolué avec 21 059 journées réalisées soit 66 journées supplémentaires par rapport à 2015 tout en maintenant un taux d'occupation à 95.9%.
Le travail débuté depuis deux années sur l'amélioration de l'accueil des patients de la filière gériatrique en diminuant notre DMS, nous a donc permis de passer d'une durée moyenne de séjour (DMS) par séjour de 30.4 jours en 2015 à une DMS par séjour de 25 jours à fin 2016.
En 2016 nous avons accueillis 746 Patients contre 621 Patients en 2015. Cet excellent travail mené par notre équipe médicale et paramédicale se poursuivra encore en 2017.
Concernant l'activité sur notre service Hôpital de jour (HDJ), nous avons réalisé 1 382 journées, soit 4 à 8 patients pris en charge en moyenne par jour, tout en maintenant le taux d'occupation de 2015 soit 73%. L'objectif de la montée en puissance de l'HDJ au sein de l'établissement prend actuellement son élan et depuis début 2017 le taux d'occupation est passé à 85%.

L'organisation au service de la mission

Le dossier de reconnaissance de 6 lits identifiés Soins Palliatifs a été déposé à l'agence régionale de santé (ARS), une pré-visite a eu lieu fin 2016, un premier avis favorable à l'ouverture de nos lits a été émis par les équipes de l'ARS. A ce jour, nous attendons l'avis favorable définitif de l'ARS Grand Est pour mettre en place le projet.
Dans l'attente de la mise en place effective de nos lits, nous poursuivons la formation des personnels médicaux et paramédicaux. A ce jour 30 personnels (médecins, Infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, psychologues, ergothérapeutes, assistantes sociales, psychomotriciennes) ont été formés aux soins palliatifs. Cette formation se poursuivra sur 2017 afin qu'un maximum de professionnels soit formé.

Le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

L'année 2016 a été marquée par la version informatisée du compte qualité, à savoir que celui transmis aux experts visiteurs lors de la visite de 2014 n'était qu'en format papier.
Cette mise en place a permis la refonte totale du compte qualité avec l'actualisation de toutes les thématiques, et avec la réalisation des processus et cartographies des risques.
Ceci a permis d'identifier des risques prioritaires identifiés au compte qualité et d'actualiser le plan d'action qualité et gestion des risques (PAQS).
Démarche réalisée en collaboration des professionnels de l'établissement avec la participation à des groupes de travail.
La prochaine visite de certification étant prévue en janvier 2019.
Développement également des Comités de Retour d'Expérience.
La semaine de la sécurité des patients a été marquée par la mise en place d'une chambre des erreurs impliquant tous les professionnels de l'établissement. 91% du personnel de l'établissement a apprécié.
Le taux de satisfaction de 92% est stable par rapport à l'année 2015.

Les événements notables

Des travaux ont débuté fin 2016, afin de mettre en opérationnalité une plateforme logistique, nous permettant ainsi de scinder et fluidifier nos livraisons. Ces travaux se poursuivront par le déplacement de zone de stockage des fluides. Nous espérons une fin des travaux au plus tard en juin 2017.
Autre transformation sur 2016 qui a impacté l'organisation de toutes et tous, la mise en place du nouveau logiciel « PATIENTS » : Hôpital Manager. Les acteurs terrains aidés par les informaticiens de la direction générale et le partenaire logiciel ont énormément travaillé pour que ce passage de l'ancien logiciel au nouveau se passe dans les meilleures conditions possibles.
Depuis le 1er Septembre 2016, l'organisation du Pôle Service Régional (PSR) de la Marne est en place sur nos établissements marnais. Le Pôle de Service Régional a pour mission la gestion de la comptabilité, la paye et le service Ressources Humaines pour les 4 établissements rattachés au PSR Grand Est. Nous avons dû nous organiser de façon différente, cependant, remettre en cause nos pratiques afin d'améliorer nos organisation reste enrichissant.

Les évolutions notables

L'année 2017, sera une année forte en changement. Nous attendons en effet l'application de la réforme du financement des établissements soins de suite et de réadaptation (SSR).
L'organisation médicale suite au départ fin d'année 2016 d'un gériatre, de la nomination d'un nouveau Médecin chef en SSR, sera confortée par le recrutement de nouveaux praticiens.
Nous sommes engagés à poursuivre notre partenariat avec le Groupement Hospitalier de territoire public avec le Centre Hospitalier Auban Moët d'Epernay.

3.13 EHPAD du château d'Aÿ

Mise à l'honneur des salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté dans la maison

I - Accueil de jour

L'exercice de sa mission

Nous avons multiplié les échanges et les sorties extérieures afin de faire connaitre notre offre de service. Nous sommes le seul accueil de jour de notre territoire à accueillir exclusivement des usagers diagnostiqués porteur de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.
En 2016, nous avons réalisé 1229 journées sur les 1160 journées prévues au budget, soit un taux d'occupation de 106% par rapport au prévisionnel et de 81,6% de l'activité théorique.

L'organisation au service de la mission

- Travail sur un planning d'ateliers et d'activités proposés en fonction des compétences, des facultés de chacun, travail en groupe et individuel au sein de l'Accueil de Jour.
- Mise en place d'un cahier de liaison avec la famille, où sont inscrites les activités faites sur la journée, le comportement et l'humeur des personnes, leurs difficultés mais aussi leurs capacités.
- Restructuration du document qui fait suite aux visites à domicile afin de recueillir des éléments essentiels à la détermination des besoins des personnes et de leur famille, des objectifs d'accompagnement et d'atelier pour faire le lien au sein de l'équipe.
- Création d'un dossier spécifique avec recueil de données, règlement de fonctionnement, pièces à fournir, le droit à l'image...
- Organisation sur la semaine avec les transports, le repas, les changes...

- Réunions pluridisciplinaires tous les trimestres.
- Accompagnement des familles, réalisation de bilan.
- Aménagement de l'espace extérieur, avec fleurissement de la terrasse.
- Rencontre collective et individuelle des familles.
- Rencontres et échanges intergénérationnels avec les enfants du Foyer Sainte Chrétienne à l'occasion des vacances scolaires.
- Rencontres et échanges avec l'accueil de jour de l'EHPAD d'Avize.
- Poursuite de l'intervention d'une psychomotricienne deux fois par semaine. Un premier atelier est basé sur la gymnastique douce et permet de travailler sur l'équilibre, la motricité et les capacités motrices de chacun. Le second atelier travaille plutôt l'expression corporelle avec comme objectif de faire prendre conscience à nos usagers de leur schéma corporel.

Les événements notables

Le journal bimestriel, mis en place en 2016, fait le lien avec les familles sur les activités réalisées au sein de l'accueil de jour, sous forme d'un feuillet recto-verso contenant des photos des évènements du service qui illustrent les journées passées par les bénéficiaires de l'accueil de jour.

II - EHPAD

L'exercice de sa mission

En 2016, nous nous sommes fait accompagner pour travailler la communication sur l'ensemble de la structure avec comme objectif, réussir à avoir une communication efficace et éthique. Formation très appréciée par l'ensemble du personnel qui a permis d'apprendre à exprimer ses besoins, tout en respectant le point de vue de chacun mais aussi d'apprendre à mieux communiquer avec les familles et les usagers. La formation qui a été répartie sur l'année s'est clôturée par un séminaire d'une journée de l'encadrement pour améliorer la communication et la cohésion de l'équipe.
Nous avons toujours 72 lits d'hébergement permanent et temporaire pour 63 chambres. Malgré nos contraintes architecturales, nous avons réalisé 25 671 journées soit un taux d'occupation de 105% par rapport au prévisionnel.

L'organisation au service de la mission

- Organisation de réunions mensuelles par unité avec participation de tous les soignants intervenant dans l'unité concernée. Ces réunions sont l'occasion d'avancer les projets de vie individualisés, de discuter les situations de résidents qui posent problème ou encore de revoir l'organisation de travail.
- Présentation et validation des projets de vie par les résidents ou leur représentant.
- Organisation de commissions pluridisciplinaires mensuelles pour chaque unité avec étude de toutes les situations des résidents, études des demandes d'entrées et de sorties en présence de l'infirmier référent de l'unité, de soignants de l'unité, de la psychologue, de la psychomotricienne, de l'animatrice, de la responsable qualité, du médecin coordonnateur, de l'infirmière coordinatrice et de la directrice.
- Formation de tous les soignants à la communication éthique et aux précautions standards et complémentaires.
- Réfection de chambres (sol, peinture, éclairage)
- Validation du diplôme universitaire d'infirmière coordinatrice par notre chef de service des soins
- Acquisition de matériels pour le confort des résidents et des soignants (verticalisateur, lits médicalisés et fauteuils gériatriques)
- Mise en place de l'intervention de l'équipe mobile de soins géronto-psychiatrique avec deux vacations par semaine.

- Création d'un pôle de service régional pour les fonctions ressources humaines, comptable et financière
- Réalisation d'un audit sur les risques psychosociaux dans nos locaux

Suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Les délais de mise en œuvre sont respectés à l'exception de la réalisation du projet d'extension architectural qui a pris du retard dans l'attente d'une réponse favorable de l'ARS d'une autorisation d'installation de 3 lits d'hébergement temporaire supplémentaires.

Les événements notables

Notre structure a fêté ses 25 ans d'existence autour d'une fête champêtre et en a profité pour valoriser ses salariés les plus anciens.
Nous sommes en attente d'une notification par les autorités de trois places d'hébergement temporaire.

3.14 FOYER Sainte Chrétienne à Epernay

Réunion de groupe

L'exercice de la mission

La maison d'enfants à caractère social (MECS) Sainte Chrétienne a réalisé cette année 16 414 journées, ce qui représente 94% du taux d'occupation et 1 233 journées en plus qu'en 2015. La population évolue et aujourd'hui, nous avons tendance à accueillir des enfants plus jeunes, mais aussi avec de nouvelles problématiques, en exemple, les adolescents radicalisés. En 2016, le turn-over des enfants a été moins important, ce qui a permis à l'équipe éducative de travailler plus sereinement et dans la continuité.
Le service Plume a la capacité d'accueillir 4 jeunes filles enceintes ou avec leur bébé. L'accord du Conseil départemental d'accueillir de façon ponctuelle une cinquième jeune fille nous a permis de mieux gérer les demandes d'admission et a ainsi permis au service pour la première fois depuis son ouverture de réaliser et même de dépasser le nombre de journées à effectuer .

Si le taux d'occupation assure la pérennité du service, il a aussi permis de dynamiser le groupe de jeunes filles, leur accompagnement et a apporté à l'équipe une reconnaissance , une crédibilité nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets.

L'organisation au service de la mission

En 2016, après cinq années de campagne intensive autour de la formation interne, l'établissement a commencé à mettre en place l'analyse des pratiques, qui, ajoutée aux réunions à thèmes visant à travailler sur les objectifs du projet d'établissement, aux réunions sur les projets de services, ont contribué à continuer à fédérer les équipes, à développer la réflexion et à faire prendre conscience des difficultés qui restaient encore à travailler.
2016 a vu la transformation des postes des agents de services en postes de maîtresses de maison. Trois sur quatre ont d'ailleurs suivi la formation. Une maîtresse de maison est ainsi affectée à chaque groupe de 12 enfants et aide l'équipe éducative à l'accompagnement au quotidien. Les enfants apprécient cette présence supplémentaire et cet accompagnement éducatif différent. Ils nous incitent à ouvrir le champ de compétences de ces salariés.
Cette année a aussi été le démarrage d'un gros chantier. Depuis avril, petits et grands se sont réunis, une fois par mois, pour parler de la bientraitance au foyer et nous faire part de leurs besoins et de leurs attentes. Ce travail où les enfants nous parlent de ce qu'ils attendent de leur quotidien et des adultes a obligé l'équipe à réajuster ses pratiques et à aborder les jeunes avec une autre ouverture d'esprit.

Le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Le comité de pilotage s'est réuni une seule fois en 2016. Cependant, cela n'a pas empêché l'établissement de poursuivre son plan d'actions.
Six actions sur les 34 du départ restent à mettre en place. Elles concernent l'informatisation du dossier de l'usager pour lequel l'établissement devrait bénéficier du logiciel EasySuite en novembre 2017 et l'organisation de l'établissement à la livraison des travaux en 2019.

Les évènements notables

Le démarrage des travaux en septembre 2016 a été réellement un évènement notable pour les enfants comme pour les adultes. Depuis que l'idée avait germé que la MECS allait être rénovée dans son intégralité, nous pouvions constater une forte attente et pour les plus anciens, l'impression, parfois que cela n'allait pas se faire. Maintenant, c'est commencé et malgré l'inconfort lié aux obligatoires déménagements, subsiste une bonne ambiance aussi bien chez les enfants que chez les salariés.

3.15 Pôle de service régional Grand Est

L'équipe du pôle

L'exercice de la mission

Pour rappel, en 2015 l'association de Villepinte a souhaité étudier les possibilités d'optimisation des fonctions support des établissements, notamment les services comptabilité, paye et RH.
L'objectif était de sécuriser et pérenniser ces fonctions, particulièrement dans les petits établissements, par le biais de la mutualisation.

Après bien des interrogations, quelques réticences et des réunions de préparation début 2016, le Pôle de service régional (PSR) Grand Est a vu le jour le 5 septembre 2016 et regroupe l'EHSSR Sainte Marthe, l'EHPAD du Château d'Aÿ, la MECS Sainte-Chrétienne et le Centre Maternel Plume.
5 collaboratrices pour 4,45 ETP sont réunies dans 4 bureaux situés dans les locaux de Sainte-Marthe à Epernay.
Les membres du siège de l'association de Villepinte nous ont apporté leur aide quant à la mise en place et l'organisation de notre PSR.

L'organisation au service de la mission

Le Pôle de Service Régional a pour mission de gérer la comptabilité, la paye et le service Ressources Humaines pour les 4 établissements rattachés au PSR Grand Est.
Nous avons donc amorcé une répartition du travail différente en affectant les personnes sur les tâches selon leur niveau de connaissances et de compétences, tout en essayant d'être suffisamment polyvalents. Nous devons pouvoir apporter des réponses aux établissements même en cas d'absence d'un des membres du PSR.
Cette nouvelle organisation devait être finalisée fin du 1er semestre 2017.

Les évènements notables

Après quelques travaux de rénovation des locaux destinés au PSR, les salariées du Château d'Aÿ et de la MECS ont pu prendre possession de leurs bureaux fin août. Elles ont quitté leur établissement d'origine avec un petit pincement au cœur après, pour certaines, plusieurs années d'ancienneté.

Nous avons dû prendre connaissance des spécificités de chacun des établissements en peu de temps puisque nous avons démarré notre regroupement par les budgets 2017 sur des secteurs d'activité très différents.

Même si la charge de travail reste conséquente, les échanges entre professionnels du même métier sont très intéressants et l'acquisition de nouvelles connaissances est enrichissante.

Les évolutions notables

Le regroupement des services support a permis une harmonisation des pratiques et des documents utilisés. Le siège a apporté son aide avec la mise en place de procédures identiques à tous les établissements.
Nous poursuivrons en 2017 nos échanges avec nos confrères du PSR IDF et avec le siège Parisien pour une amélioration continue de notre mission.

3.16 Institut Bell'Estello au Pradet

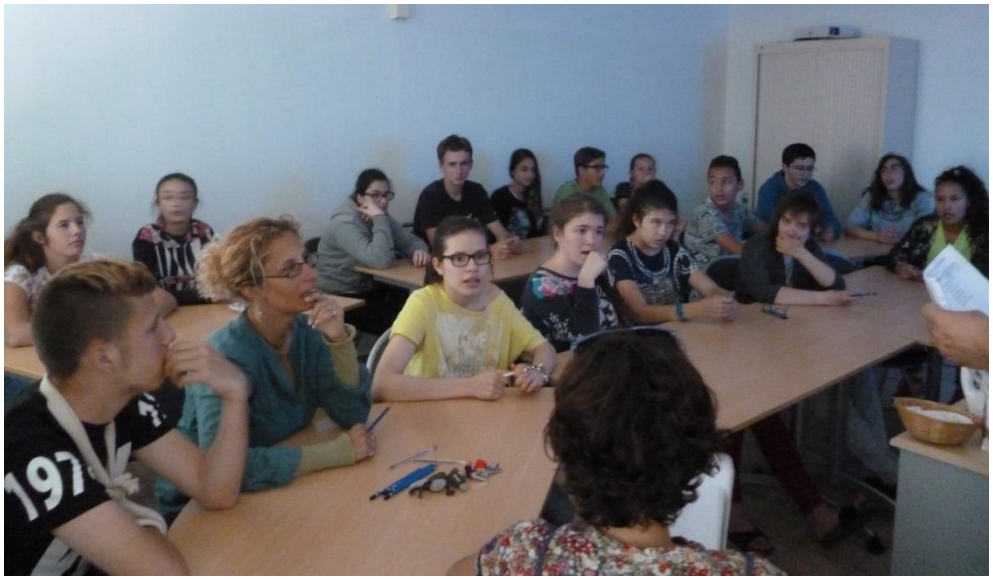

Passage de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 et 2

I - IME

L'exercice de la mission

Un travail continu sur les partenariats avec les structures d'aval type Etablissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) et Foyer occupationnel (FO) est acté, avec la mise en place d'une journée de réflexion avec l'ensemble de ces structures d'aval. Le but étant de fonctionner au plus près de leurs attentes et ainsi adapter notre accompagnement.
Une démarche se poursuit avec l'agence régionale de santé afin d'accueillir des jeunes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Le projet architectural d'envergure pour la mise aux normes accessibilité est en cours de réflexion avec l'Agence régionale de santé (ARS).

L'organisation au service de la mission

L'organisation reste un élément majeur de notre accompagnement, la réflexion est posée avec l'ensemble des acteurs via un management intégratif. Les prises de décisions sont actées via le système qualité de l'établissement.

La démarche de développement durable de l'institut reste d'actualité avec comme objectif l'achat de véhicules hybrides/électriques, ainsi que la recherche de pistes d'économie via le photovoltaïque. Dans ce même registre le nettoyage des plages avec l'Association « surf rider Fondation » est pérennisé. Ces actions font l'objet d'une recherche de levée de fond.

Le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Cette année a été principalement dédiée à la réécriture de nos projets d'établissement, la méthode accompagnée par le Directeur Qualité du siège, reste fondée sur un modèle participatif de l'ensemble des professionnels.

Conformément aux recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM), l'objectif est d'impliquer encore plus les familles Ces dernières sont représentées au niveau du Conseil de la Vie Sociale. Cette instance est très impliquée dans la vie de l'Etablissement.

Concernant les ressources humaines et suite à la prise en considération de la satisfaction des personnels, un audit sera réalisé en ce sens, afin de définir un plan d'action concret pour améliorer encore et toujours notre qualité d'accompagnement.

Les évènements notables

Le recrutement d'un nouveau chef de service sur l'IME.
Un climat social positif qui se pérennise.
La réécriture des projets d'établissement et de service.
Un redéploiement des différents ateliers en lien avec les structures d'aval.
Une recherche active de nouveaux partenaires dans l'objectif d'étendre notre périmètre d'action.

Les évolutions notables

L'institut Bell'Estello a répondu favorablement à la demande de l'ARS de voir évoluer partiellement son agrément vers l'accueil de jeunes porteurs de Troubles du Spectre Autistique. Un projet a été écrit en ce sens, incluant une évolution architecturale de l'IME et qui attend maintenant le retour de l'ARS. Des travaux sont également prévus pour la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et celle de la réglementation incendie en intégrant un système de désenfumage mécanique.

II - SESSAD

L'exercice de la mission

Ce service est maintenant réorganisé sur l'extérieur. Nous poursuivons cette orientation avec l'accompagnement de la Croix-Rouge sur le travail avec les familles, la parentalité ainsi que la question des visites à domicile (VAD).
Le travail de partenariat reste d'actualité avec, notamment, la signature d'une convention avec la Maison des Initiatives Sociales (MIS).
Enfin, nous disposons d'une mise à disposition de locaux sur la ville d'Hyères, ce qui nous permet d'étendre notre action sur ce secteur.

L'organisation au service de la mission

Le SESSAD se réorganise sur une action extérieure « hors les murs », à domicile et avec les centres sportifs/culturels en phase avec notre agrément et la loi 2005.
Une journée « rentrée » a été organisée afin de permettre aux familles d'êtres informées de la programmation des nouveaux projets prévus pour cette année (atelier photo, vie pratique…)
Les VAD deviennent systématiques sur l'accompagnement global, ce qui permet aux professionnels du SESSAD de présenter le projet à domicile aux familles.

Le suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité

La réécriture sur un projet de service unique mobilise les différents professionnels, et cela avec l'accompagnement du directeur qualité du siège.
Une enquête de satisfaction pour les professionnels, les enfants/jeunes ainsi que les familles a été mise en place suivi d'un plan d'action spécifique. Enfin, plusieurs comités qualité ont eu lieu (14 en 2016) sur divers thèmes transversaux avec l'IME comme les Visites A Domicile (VAD), premiers secours ainsi que le système d'évaluation des ateliers.

Les évènements notables

Le SESSAD poursuit son partenariat avec l'ARS et le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) PACA sur la mise en place d'une nomenclature de tarification (actes directs/indirects). Ce travail permettra de préparer une journée de sensibilisation à destination de tous les SESSAD de la région pour présentation de la synthèse des différents travaux engagés.
De plus, ce service est toujours dans une recherche active de nouveaux partenaires dans l'objectif d'étendre son périmètre d'action, notamment la recherche de locaux mis à disposition par l'Education nationale pour pouvoir exercer notre mission dans l'école et son environnement dans les meilleures conditions possibles.

Les évolutions notables

La réécriture du projet de service pour les cinq années à venir.
La déclinaison des « fiches objectifs » qui vont définir le plan d'action quinquennal.

La révision des fiches de fonction et des nouvelles délégations formalisées pour le chef de service SESSAD. Cela implique une révision de notre organigramme comme de notre organisation interne (réunions, concertations, horaires de travail).

4. Animation et suivi des établissements

4.1 Administration et finances

L'association a depuis quelques années amorcé sa croissance interne et externe. C'est ainsi que des fusions se sont opérées et que de nouveaux mandats de gestion et une convention de partenariat ont été signés.
Dans ce contexte de croissance, l'association doit pouvoir garantir la sécurité des données financières associée à un renforcement du contrôle interne.
Le dernier renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) Ile-de-France en date est effectif depuis le 1 er janvier 2015, il concerne les établissements :

- L'IMP de Marie Auxiliatrice
- La MAS de Saint Louis
- L'IME Excelsior
- La direction générale
- L'IME Soubiran (par avenant 2016 au CPOM signé en 2015)
- Le SESSAD Denisien (par avenant 2016 au CPOM signé en 2015)

Pour les années 2017 et suivantes, l'objectif est d'intégrer à ce CPOM les établissements de Saint Michel et de Lehela après fusions.

Ce CPOM garantit des taux d'évolution annuels de nos dépenses et ce même si nous avons pu constater dans certains cas, un fléchissement à la baisse amorcé entre 2014 et 2015.
Ces taux de reconduction ont été assortis de crédits non reconductibles et/ou de rebasages :

- IME Marie Auxiliatrice : Crédits non reconductibles (CNR) total de 13 272€ : 12 000€ : des gratifications de stagiaires et 1 272€ pour le service civique ;
- MAS Saint-Louis L'année 2016 : le taux d'actualisation pour 2016 a été de 0.69% contre 0.85 % en 2015. La dotation annuelle incluait des CNR de 49385€ au titre du projet de coopération des associations de Villepinte et de Saint Michel, 6000€ au titre d'un projet novateur : « il est temps de rêver » et 53333€ au titre du lancement d'un dispositif intégré Troubles du spectre de l'autisme pour le département de la Seine-Saint-Denis ;
- IME Excelsior : le taux d'actualisation pour 2016 a été de 0.54% auquel a été rajouté un crédit pérenne de 65517€ pour 5 places d'externat créées en 2015.

Les grands principes comptables et financiers reposent plus que jamais sur :

- Le suivi de la bonne application des réglementations notamment dans les domaines comptables et budgétaires, aussi bien dans les secteurs sanitaires que médico-sociaux et sociaux ;
- Une réactualisation de procédures de contrôle budgétaire et des méthodes de comptabilisation des recettes, des dépenses et des comptes de bilan ;
- Une optimisation accrue des placements financiers de l'ensemble de l'Association ;
- Un contrôle de gestion efficient : arrêtés périodiques, suivi budgétaire, homogénéisation et analyse des tableaux de bord, audit d'activité, étude des coûts… ;

- Des audits des établissements de l'Association ou avec lesquels l'Association est en partenariat.

4.2 Ressources humaines

Pour rappel, à la demande des partenaires sociaux et dans un souci constant d'amélioration des conditions de travail des salariés, l'association de Villepinte a entamé depuis 2015 une démarche d'analyse et de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail. Pour l'accompagner, elle avait fait appel au cabinet Neeria (ex DS service).

En 2016, ce cabinet suite à l'analyse statistique et du questionnaire de satisfaction des salariés a poursuivi cette démarche par le biais de nombreux entretiens collectifs et d'observations terrain dans la plupart des établissements.

Ce travail a ainsi permis d'établir des axes d'amélioration, établissement par établissement mais également un plan d'action transversale pour toute l'association de Villepinte.
Ce plan d'action est triennal, un suivi annuel en sera fait par le biais du comité de pilotage.
Les actions menées se feront sur les domaines suivants :

- Intensité au travail et temps de travail avec notamment l'objectif d'améliorer la gestion de l'absentéisme en organisant l'activité en fonction de ce dernier ;
- Management avec notamment la mise en place d'un process pour mieux accompagner les équipes dans une situation de crise ;
- Communication avec notamment la généralisation à tous les établissements de l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Reconnaissance au travail en développant des dispositifs de valorisation des salariés en favorisant notamment l'assiduité au travail.

Par ailleurs, l'année 2016 a été également consacrée à la mise en place des process, outils et formations nécessaires à la bonne mise en fonctionnement des pôles de services régionaux sur le volet RH/Paie. Ainsi, de nombreux ateliers de travail ont été effectués afin de définir les process notamment de rédaction des CDD par les Pôles de services régionaux et de transmission des variables de paie par les établissements. L'objectif ayant à chaque fois été de minimiser le reste à charge dans les établissements. Les premiers bilans sont positifs, tant au niveau des établissements que des PSR et des salariés. Enfin, la direction générale se félicite de voir que cette mise en place a permis de déceler certaines anomalies et d'ainsi mieux sécuriser et homogénéiser les pratiques de paie et de rédaction des contrats de travail.

Pour finir, l'année 2016 s'est clôturée par la signature de l'accord de négociation annuelle obligatoire avec trois organisations syndicales sur quatre, signe de la qualité du dialogue social au sein de notre association.

4.3 Qualité

La démarche qualité s'est maintenue et renforcée à l'association de Villepinte :
En lien avec la commission Révision de projets d'établissement.

- Accompagnement à la réalisation des projets d'établissement et des fiches objectifs ;
- Suivi des projets d'établissement.

En lien avec la commission des pratiques professionnelles

- Validation et mise en œuvre d'une enquête de satisfaction annuelle à destination des familles et usagers.

Plus spécifiquement pour les établissements sanitaires

- Suivi des plans d'action relatifs à la certification HAS pour les deux établissements sanitaires.

Plus spécifiquement pour les établissements médico-sociaux et sociaux

- Mise en place d'un tableau de bord de suivi des actions découlant de l'évaluation externe ;
- Assistance aux établissements dans la mise en œuvre de leur démarche qualité.

Transversalement au niveau de l'association de Villepinte

- Formation des référents qualité des établissements et structuration de la démarche qualité ;
- Assistance aux ouvertures des établissements (IME St Michel, SESSAD St Michel, IME de Soubiran) ;
- Déploiement de la démarche qualité sur les nouveaux établissements et sur les établissements en mandat de gestion ;
- Déploiement du logiciel de gestion électronique des documents, ainsi que des évènements indésirables ;
- Réécriture des projets de l'IME et du SESSAD Saint Michel ;
- Participation aux réponses d'appel à projet et candidature ;
  - ✓ SESSAD TSA 91 ;
  - ✓ SESSAD TSA 93 ;
  - ✓ Unité renforcée de transition 93 ;
  - ✓ FAM TAS 93.
- Veille réglementaire.

4.4 Développement

Le développement s'est poursuivi conformément à la politique volontariste et rigoureuse que mène l'association depuis plusieurs années. Plusieurs avancées majeures ont marqué cet exercice :

- <u>Les rénovations / reconstructions / opérations neuves :</u>

L'Association a poursuivi le programme immobilier de rénovation complète de son patrimoine. L'arrivée d'un responsable immobilier est venue structurer la démarche.

- IME Marie Auxiliatrice : Après l'obtention de l'autorisation de construire en juin 2016, le groupement de conception-réalisation EIFFAGE/Atelier BRYCHCY a démarré les travaux de reconstruction ;

- MECS Sainte-Chrétienne : Le chantier en milieu occupé a débuté en 2016. Les premières maisons réhabilitées seront livrées dans le courant du 2nd semestre 2017 ;
- IME Excelsior : la première phase du chantier s'est achevée et a permis, dès la rentrée 2016/2017, d'accueillir les jeunes dans des ateliers professionnels neufs. La seconde phase des travaux, portant sur la réhabilitation de l'internat est en cours ;
- EHSSR Sainte-Marie : l'opération de rénovation partielle s'est achevée ; elle permet d'accroitre le confort des patients et d'optimiser la performance énergétique par l'installation de deux chaudières gaz nouvelle génération.

- <u>Ouverture d'établissements neufs :</u>

Le projet de développement porte également sur la création de nouveaux établissements, pour répondre à des besoins non couverts, en particulier dans le champ de l'autisme :

- Le SESSAD Denisien a démarré ses accompagnements auprès de 39 enfants et adolescents en janvier 2016 ;
- L'IME de Soubiran à Villepinte a ouvert depuis octobre 2016 et accueille 45 enfants et adolescents, dont 12 places en internat. Cette ouverture a été complétée par la création de la première unité d'enseignement en maternelle de Seine-Saint-Denis dans une école voisine pour sept enfants.
- L'IME St Michel à Paris 15ème a ouvert fin 2016 avec l'appui de l'association de Villepinte, dans le cadre de la convention d'assistance avec l'association de l'hôpital St Michel et St Vincent. Il accueille 25 adolescents.
- Le SESSAD St Michel vient compléter ce dispositif. Il comporte 15 places de SESSAD classique, 15 places de SESSAD pour des très jeunes enfants selon la méthode de Denver et une unité mobile.
- Le chantier du projet de résidence accueil à Bobigny a démarré, sous la houlette du bailleur Polylogis. La première pierre a été posée en décembre 2016.

- <u>Des réponses aux appels à projets et des extensions d'établissements :</u>

- L'association a été lauréate de l'appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé pour la création d'un projet d'unité de transition pour personnes présentant des situations complexes de troubles du spectre de l'autisme. Cette unité sera rattachée à la MAS Saint-Louis de Villepinte et accueillera 6 adultes.
- La fin d'année a été consacrée à la réponse à un appel à projet pour la création d'un foyer d'accueil médicalisé de 35 places en Seine-Saint-Denis, pour adultes avec troubles du spectre de l'autisme. La réponse est attendue au 1er semestre 2017.

- <u>Les partenariats avec d'autres associations :</u>

L'année 2016 a vu le démarrage effectif de quatre partenariats avec les associations suivantes :

- Mandat de gestion avec l'association St Paul de Mausole, gestionnaire de la MAS Les Iris, d'une clinique psychiatrique et d'un centre culturel à St Rémy de Provence (13). La fusion est prévue en 2017 ;
- Mandat de gestion avec l'association Lehela, gestionnaire du foyer Isabelle et de l'IME Le Tremplin à Bobigny (93). L'absorption, initialement envisagée en 2018, interviendra finalement dès 2017 ;

- Mandat d'assistance avec l'association Hôpital Saint- Michel et Saint-Vincent, pour l'appuyer dans l'ouverture de l'IME et du SESSAD Saint-Michel à Paris XVème. Ces établissements seront apportés à l'association de Villepinte en 2017.
- Mandat de gestion du CAMSP Les Comptines à St Denis (93). Ce mandat s'est arrêté en fin d'année 2016.

En fin d'année 2016, l'association de Villepinte a délégué à l'APFTS la gestion du centre de formation Marie Auxiliatrice, en vue de son apport probable en 2017.

- Les cessions d'actif :

- La cession d'un terrain à Villepinte au groupe Arcade pour la réalisation de logements, en particulier sociaux, a été finalisée au printemps.
- La fin d'année a été marquée par la signature de promesses de vente en vue de céder les bâtiments actuels de l'IME Marie Auxiliatrice qui seront rendus disponibles en 2018 par le déménagement dans le nouvel établissement en cours de construction.

4.5 Systèmes d'information

L'année 2016 a permis d'accompagner les points suivants sur les systèmes d'information :

- La mise en place effective du nouveau dossier patient sur nos 2 établissements hospitaliers de soins de suite et de réadaptation. Ceci a pu se réaliser sous l'impulsion du projet « Hôpital Numérique » pour bénéficier d'enveloppes budgétaires (520 K€).
- Le choix du nouveau logiciel Usager pour l'ensemble de nos établissements à caractère « médico-social». A ce jour 2 établissements en bénéficient et cette solution doit être déployée dans tous nos établissements dans le futur.
- Recrutement d'un technicien pour étoffer le service informatique et ainsi assurer le support auprès de nos établissements dans toute l'Ile-de-France.
- Préparer la diminution des coûts téléphoniques,
- Continuer à renouveler le parc informatique selon les critères suivants : l'amortissement, la vétusté et le besoin utilisateur.

L'année 2016 nous a confortés sur nos orientations dans nos projets d'informatisation des dossiers patients. Nous allons continuer sur cette dynamique et migrer nos établissements afin de centraliser l'information, sécuriser les circuits médicaux et apporter un confort au quotidien à nos équipes soignantes.

4.6 Communication – Fundraising

Depuis plusieurs années maintenant, l'Association a décidé de communiquer sur ses activités, ses projets, ses valeurs… Elle a créé à cette intention une commission Communication présidée par Jean Marie Creff, administrateur. La communication, qui cible avant tout les personnes accueillies, les familles, les salariés et les partenaires, se fait par l'intermédiaire de son site internet, d'une plaquette de présentation et d'une lettre d'information qui sort trois fois par an.
Mais au fil des ans et devant le développement important qu'a pris l'Association, force est de constater que cette communication devient insuffisante et qu'elle manque de professionnalisme. D'autre part, nous sommes de plus en plus souvent confrontés, du fait de notre volonté d'innover et de créer, au problème du financement, les autorités de tarification et de contrôles étant contraintes de n'accompagner que ce qui relève directement des activités qu'elles autorisent.

Ainsi, plusieurs projets se voient en souffrance et c'est bien dommage quand cela concerne par des aménagements extérieurs, l'achat de tablettes numériques adaptées à de nouvelles modalités d'accompagnement des enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme pour ne prendre que ces deux exemples.
Il a donc été décidé par le CA de créer au sein de la direction générale une fonction de communication et de fundraising et de lui affecter une personne ressource. Celle-ci, qui vient d'être recrutée, disposera d'un budget de fonctionnement et sera en charge dès l'année 2017 de :

- Rénover les outils de communication de l'Association (plaquette, lettre d'information, site internet…) ;
- Proposer une stratégie de communication pour l'Association et ses établissements et services ;
- Préparer le changement de nom de l'Association à l'été 2017 ;
- Construire une démarche de Fundraising ;
- Préparer une communication sur le centenaire de l'Association en 2018.

5. Conclusion

L'année 2016 a ainsi bien été une année charnière, avec l'aboutissement du projet associatif 2012-2016 et le lancement du projet 2017-2021. Une belle occasion, que nous n'avons pas raté, de faire le bilan de nos acquis, de nos réussites, mais également, en toute transparence et humilité, de nos points d'amélioration qui ont été pris en compte et intégrés dans le nouveau projet.
Notre Association a fait la preuve de sa compétence, de son dynamisme et de son engagement sur les grands thèmes prioritaires dans le domaine de la Santé, au sens complet du mot tel que l'Organisation mondiale de la santé l'entend. C'est ainsi par exemple que nous nous sommes fortement investis dans l'accompagnement des personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme, de celles souffrant d'handicaps psychiques, des personnes malades et plus particulièrement en fin de vie, et des enfants en précarité sociale.
Le fort développement qui est le notre nous montre l'attractivité que nous dégageons vis-à-vis de nos partenaires et nous pouvons nous en réjouir. Mais il doit aussi nous inciter à toujours plus de vigilance et de responsabilité dans nos actions car nous n'avons pas le droit de décevoir ceux qui nous font confiance, à commencer par les personnes que nous accueillons et qui constituent l'essence de notre mission.

Antoine PERRIN
Directeur général

RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

I - Les Résultats

I.1 Les résultats des activités contrôlées

Le résultat global de ces activités à affecter s'élève à 1 253 474,47 € (correspondant à un résultat comptable de 946 801,20 € ; cf. annexe page 12) contre 1 605 066,34 € en 2015. Cet excèdent est essentiellement généré par les établissements de Sainte Marie, l'IME de Soubiran, Marie-Auxiliatrice et le Foyer Sainte Chrétienne minoré des résultats négatifs de la MECS Henri Ruel et le centre maternel PLUME.

I.1.1 Les établissements sanitaires

Une dotation annuelle de financement est fixée d'autorité par l'ARS aux établissements sanitaires en fonction de celle de l'année précédente, d'un taux de reconduction et d'éventuelles modulations. Des décisions modificatives peuvent ensuite intervenir en cours d'année pour des financements spécifiques (molécules onéreuses par exemple). A partir de cette dotation, l'établissement doit établir un budget sincère et à l'équilibre.

a) EHSSR Sainte Marthe

La gestion de l'exercice se solde par un résultat excédentaire de 92 190 € contre 143 934 € en 2015.
La principale raison de cet excédent porte sur le non recrutement ou le recrutement tardif de salariés budgétés.
Ce résultat est affecté principalement en report à nouveau afin d'apurer partiellement le déficit antérieur.

Le fonds de roulement est en baisse de 117 K€ en lien avec l'amortissement 2016 de l'emprunt. Cependant, celui-ci reste correct puisqu'il totalise 791 K€ au 31/12/2016.

b) EHSSR Sainte Marie

L'exercice se solde par un excédent de 137 904 € contre 465 329 € en 2015.
La principale raison de cet excédent porte sur l'obtention d'une enveloppe de financement de 400 K€ pour la mise en œuvre d'une équipe mobile.
L'établissement a par ailleurs, pu rehausser la provision retraite de 307 K€, elle atteint donc 389 K€ au 31/12/2016.
Ce résultat est affecté en report à nouveau afin d'apurer le déficit antérieur dans son intégralité.
Les sources d'économies portent sur les dépenses/alimentation (33 K€) et pharmaceutiques : (42 K€).
Le FRI[1] est en hausse de 369 K€ grâce au déblocage partiel du nouvel emprunt LCL intervenu sur 2016 et du décalage de la livraison des travaux. Pour mémoire, le projet de réhabilitation avoisine 2,5 M€.

[1] **FRI = Fonds de Roulement d'Investissement : excédent des ressources à long terme sur les emplois à long terme**

I.1.2 - Les établissements sociaux et médico-sociaux

Cinq établissements (Marie-Auxiliatrice, Saint-Louis MAS, IME Soubiran, Sessad Denisien et Excelsior) relèvent d'un CPOM (renouvelé fin 2014 pour la période de 2015 à 2019) qui leur garantit une dotation globale annuelle de financement.

a) IMP Marie-Auxiliatrice

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent à affecter de 226 419 € pour l'IMP et un déficit de 74 195 € pour le centre de formation contre un résultat global de 189 325 € en 2015.
Ce résultat est affecté au projet de l'IMP et en reprise de réserve de compensation ainsi qu'en report à nouveau pour le déficit réalisé par l'école.
Le FRI positif de 4 006 K€ est en baisse compte tenu du démarrage en 2016 du projet architectural, celui-ci devrait se rétablir avec le déblocage total de l'emprunt souscrit au LCL.
Le fonds de roulement d'exploitation est lui en baisse de 300 K€, baisse essentiellement due à une reprise de fonds dédiés et de reprise de provision pour risques et charges (reprise de crédits non reconductibles pour l'ouverture continue…).

b) IME Excelsior

L'établissement a consolidé le changement de répartition de ses activités : nouvel agrément 30 internes / 60 externes contre 60 internes / 16 externes pour l'ancien agrément, la bascule internat / externat s'est faite progressivement au fur et à mesure de fermeture de groupes d'internes, lors des rentrées de septembre.
Le résultat à affecter en 2016 s'élève à 3 956 € contre 180 419 € en 2015. Cette baisse est due notamment au décalage dans le temps des travaux architecturaux qui avait généré des amortissements en deçà de ceux prévus en 2015 ainsi qu'à l'abondement supplémentaire de la provision retraite en 2016. Les charges de personnel sont en économie de 27 K€ en lien avec les postes non pourvus ou pourvus tardivement.
Le FRI se maintient par rapport à 2015 et s'élève à 495 K€.
La trésorerie de cet établissement est saine puisqu'elle est de 1 547 K€ à fin 2016.

c) Etablissement de Saint Louis (MAS)

L'exercice se termine par un résultat déficitaire à affecter de 13 434 €, le résultat comptable étant lui positif de 2 860 €. Ce résultat sera repris sur la réserve de compensation constituée les années précédentes.
A la fin 2016, le FRI de la MAS s'élève à 1 231 K€.

d) Etablissement de Soubiran (IME)

L'exercice se solde par un résultat excédentaire à affecter de 316 186 €, l'affectation retenue par le conseil d'administration est l'abondement de la réserve d'investissement CPOM et la couverture du report à nouveau antérieur négatif de 6 198€.

e) Etablissement Denisien (SESSAD)

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 76 757 €. Le Sessad ayant bénéficié en 2016 d'un avenant l'intégrant au CPOM, l'affectation retenue est la réserve d'investissement CPOM.

Le FRI est négatif malgré un apport de la Vie Associative de 400 K€. Il devrait se réguler sur le temps compte tenu de l'ouverture récente de l'établissement.

Cinq établissements sociaux et médico-sociaux restent hors CPOM :

- Le foyer Saint-Louis financé en prix de journée par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
- L'IME Bell'Estello, financé par l'Assurance Maladie en prix de journée et le SESSAD qui reçoit une dotation globale ;
- La MECS Henri Ruel financée en prix de journée par le Conseil départemental du Val-de-Marne ;
- L'EHPAD du Château d'AY financé par l'ARS, le conseil départemental de la Marne et la participation des résidents ;
- Le Foyer Sainte Chrétienne (MECS et Centre Maternel) financé par le conseil départemental de la Marne.

a) L'IME et le SESSAD Bell'Estello

Le résultat 2016 à affecter est quasiment nul puisqu'il s'élève à 641,36 €.
Le FRI, bien qu'à l'équilibre de 174 K€, laisse peu de marge de manœuvre pour de futurs projets architecturaux, hors recours à l'emprunt.

b) Etablissement de Saint Louis (Foyer)

L'exercice se solde par un résultat déficitaire de 16 579 €, la proposition d'affectation est l'abondement du report à nouveau avec reprise sur exercices ultérieurs.

Le FRI s'élève à 2 983 K€ à fin 2016 et est lié principalement aux apports d'origine de 2 202 K€.

c) La MECS Henri Ruel

Le résultat à affecter est de 81 069 €. Le résultat est positif malgré 4 places vacantes de jeunes en semi autonomie sept mois de l'année. En contrepartie, l'établissement a gelé deux postes d'éducateurs spécialisés.

Le FRI se reconstitue comme prévu puisqu'il passe de 80 K€ en 2015 à 257 K€ en 2016, ce qui s'explique par la hausse des amortissements sur les constructions (amortissements démarrés principalement en 2015).

d) L'EHPAD du Château d'Aÿ

L'établissement réalise un excédent à affecter de 149 542 €. Celui-ci s'explique notamment par le non recrutement d'un poste de médecin à temps partiel : 35 K€ et de divers produits, notamment les subventions sur contrats aidés.
Le FRI de l'établissement baisse légèrement pour atteindre 246 K€ au 31/12/2016, ceci compte tenu du remboursement de l'emprunt en cours. Le FRE[2] lui est en hausse de 100 K€ grâce au compte de provisions pour risques et charges.

[2] **FRE = fonds de roulement d'exploitation=différence entre les ressources stables et des besoins d'exploitation à plus ou moins long terme**

e) Le Foyer Sainte Chrétienne (MECS + Plume)

Le foyer Sainte Chrétienne dégage un excédent de 232 028 € mais une perte de 28 716 € pour le service Plume. Cet excédent s'explique essentiellement par la suractivité du foyer : 1 475 journées réalisées au-delà du budget.

Le FRI augmente de façon significative : 630 K€ et atteint 784 K€, en lien avec l'affectation de résultats antérieurs en réserve de compensation de charges d'amortissement, cette décision émane du Conseil Départemental de la Marne. Une requalification de ces affectations est intervenue en 2017.

I.1.3 – La direction Générale

Le résultat à affecter dégagé par la direction générale est de 54 925 € pour un résultat prévisionnel attendu de 50 034 €. Cet excédent est affecté à la couverture du report à nouveau antérieur négatif.

I.2 Le résultat de la Vie Associative

Le résultat est excédentaire de 1 859 449 €, dû essentiellement à la vente d'un parking à Villepinte pour un montant de 2 750 K€. Il est à noter que ce résultat est impacté par une provision pour dépréciation des immobilisations de Marie Auxiliatrice : 314 K€ (en lien avec le projet architectural en cours) et la prise en charge de la valeur du parking de Saint Louis non amortie (302 K€).
Ce résultat est affecté en totalité à la réserve d'investissement.

La Vie associative totalise un FRI de 7 858 K€ contre 5 829 K€ en 2015, hausse de 2 029 K€ consécutive à l'affectation en réserve d'investissement du résultat de 2015.
Sa trésorerie nette est de 13 846 K€ en 2016 contre 10 230 K€ au 31 décembre de l'année précédente.

Bilan synthétique de la Vie Associative en K€

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net	3 430	Fonds associatifs	23 001
Comptes de liaison	14 463	Comptes de liaison	6 812
Actif circulant	34	Fonds dédiés	81
Trésorerie	12 324	Dettes	357
TOTAUX	30 251		30 251

I.3 Les comptes globaux

Les comptes globaux font apparaître un résultat comptable de 3 281 567 € contre 1 867 132 € en 2015.
Depuis l'année 2015, la valorisation des engagements de retraite, soit 3 256 K€, est intégralement impactée dans les comptes annuels : 1 417 K€ dans les comptes des établissements et 1 840 K€ dans les comptes de la gestion propre.

II – La structure financière

Le fonds de roulement lié à l'investissement est de 18 238 K€.

Au sein de ce FRI global, la contribution de la vie associative est de 5 829 K€. Celui-ci devrait couvrir une partie des gros travaux de Marie Auxiliatrice, du Foyer Sainte Chrétienne, de la MECS Henri Ruel, de l'IME autisme de Soubiran, de l'IME Bell'Estello et, pour le solde, de l'EHSSR Sainte Marie ainsi que l'EHPAD Château d'AY.

La trésorerie globale s'élève à 23 009 K€ contre 23 194 K€ en 2015.

Compte tenu du niveau actuellement très faible des taux d'intérêt, l'association de Villepinte privilégie le recours à l'emprunt pour financer ses investissements, en complément des subventions et de l'autofinancement.

III – Evolution et perspectives d'avenir

Les travaux d'Excelsior démarrés en 2014 se sont poursuivis sur les années 2015 et 2016 afin d'accueillir les jeunes dans des locaux répondant aux normes actuelles de sécurité et de qualité d'hébergement.

Un plan pluriannuel d'investissement a été arrêté avec l'ARS Ile-de-France pour la reconstruction sur site de l'IMP Marie-Auxiliatrice dès 2014, le démarrage effectif des travaux a eu lieu en 2016.

Les travaux de l'IME de Soubiran à Villepinte sont en phase terminale au 31/12/2016.

IV – Faits significatifs survenus depuis la clôture des comptes

L'association avait signé plusieurs mandats de gestion au 1er janvier 2016 avec les associations :

- Saint Paul de Mausole à St Rémy de Provence (MAS et clinique psychiatrique)
- LEHELA à Bobigny (IME et foyer)
- Le Camsp Les Comptines

ainsi qu'une convention d'assistance avec l'association Saint-Michel.
Le mandat avec Le Camsp les Comptines s'est interrompu courant 2016.

Les fusions absorptions des associations Saint Paul de Mausole et Lehela de même que l'apport partiel d'actif de l'IME et du SESSAD de l'association Saint-Michel seront entérinés à l'assemblée générale de juin 2017.

Michel LE PETIT
Trésorier

PRODUITS 2016

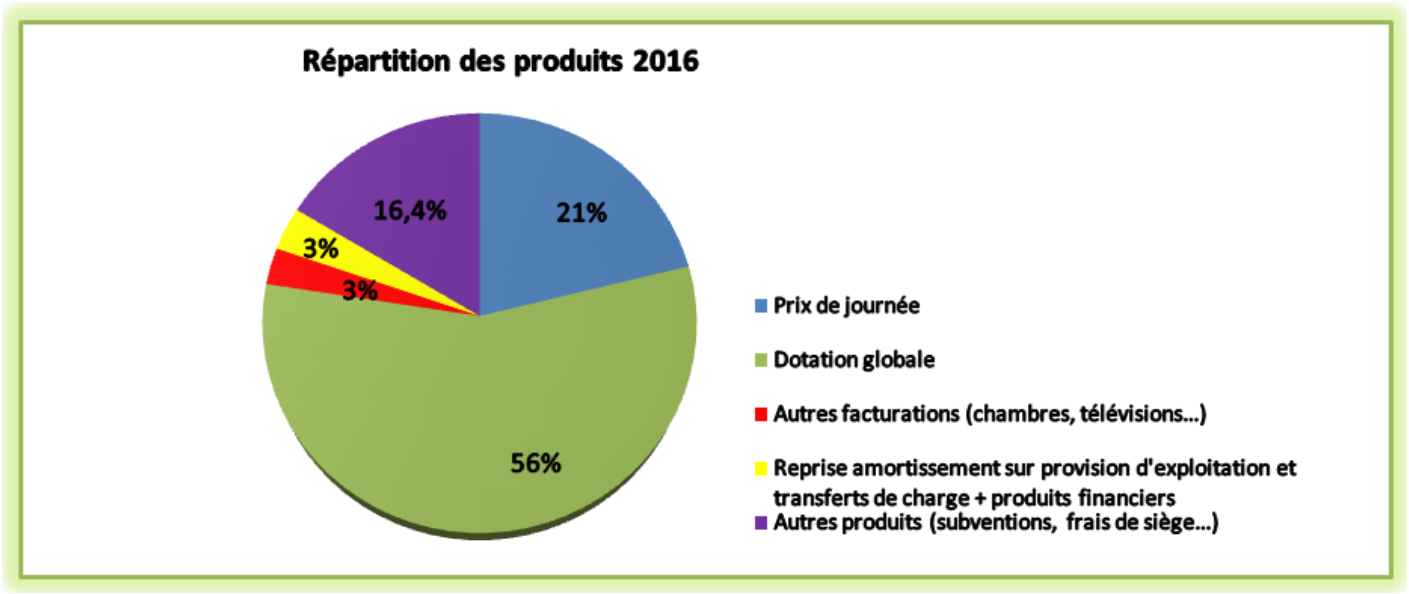

RESULTATS COMPTABLE

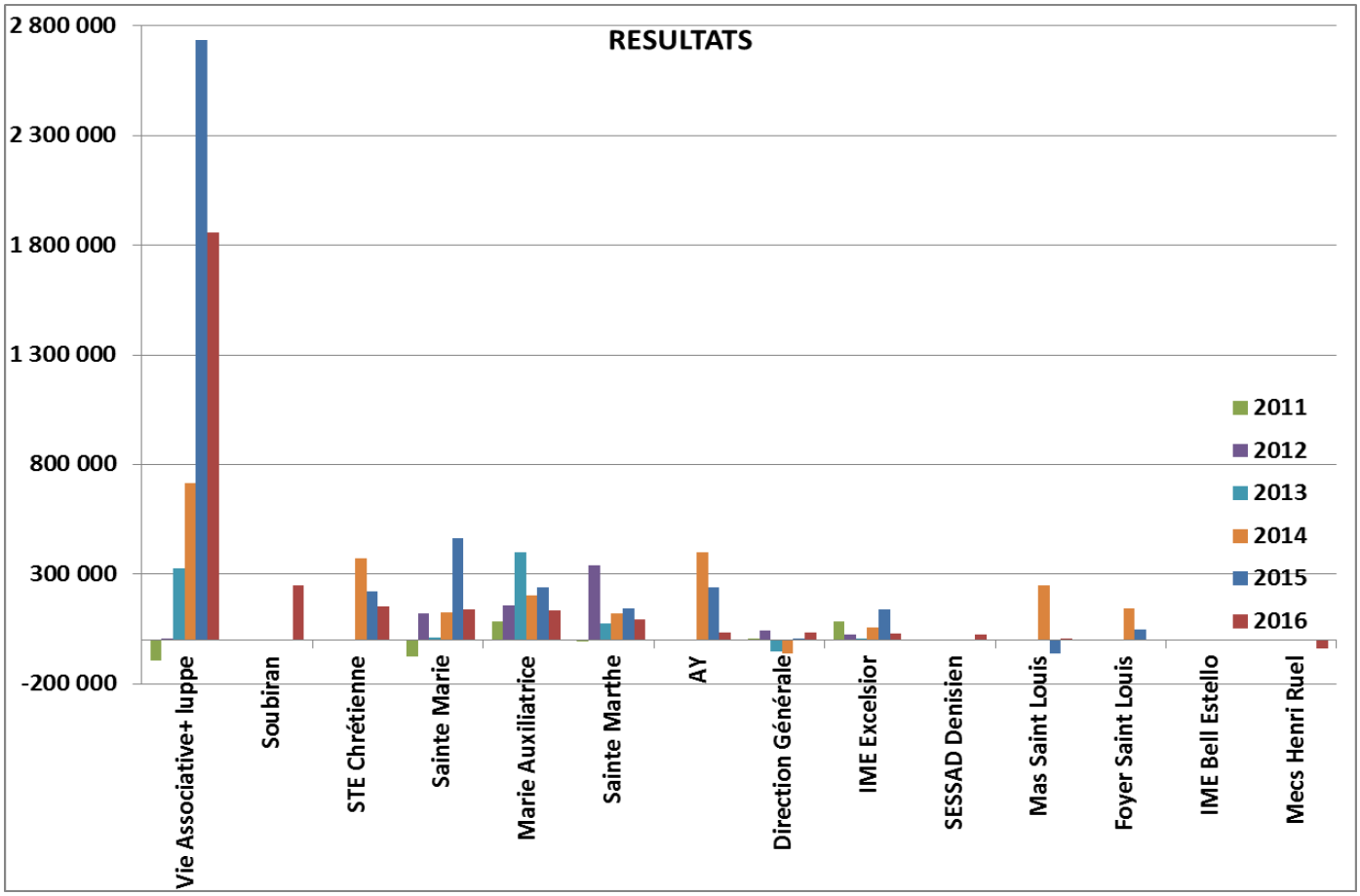

RESULTATS A AFFECTER

Etablissements	Résultat comptable 2016	Reprise résultat N-2	Retraitements congés payés	Résultats à affecter	Résultats sous contrôle financeurs	Résultats gestion propre	Propositions affectations du conseil d'administration
Vie associative	1 859 448,57			1 859 448,57		1 859 448,57	Report à nouveau
Centre de formation	-74 194,78			-74 194,78		-74 194,78	10 252,99 € reprise sur la réserve de compensation et le solde en report à nouveau
Sous total	**1 785 253,79**	**0,00**	**0,00**	**1 785 253,79**		**1 785 253,79**	
Résidence de LUPPE	19 599,06			19 599,06	19 599,06		Réserve d'investissement
Direction Générale	34 808,32		20 117,00	54 925,32	54 925,32		Report à nouveau déficit antérieur
IME SOUBIRAN	249 617,63		66 568,00	316 185,63	316 185,63		Report antérieur déficitaire : 6 198 € et réserve d'investissement CPOM
MAS Saint Louis	2 859,90		-16 293,57	-13 433,67	-13 433,67		Réserve de compensation
Foyer Saint Louis	-248,40		-16 330,67	-16 579,07	-16 579,07		Report à nouveau
SESSAD DENISIEN	26 171,55		50 585,71	76 757,26	76 757,26		Réserve d'investissement CPOM (aucune réserve au bilan)
Excelsior	28 611,42		-24 655,90	3 955,52	3 955,52		Réserve d'investissement CPOM
Marie Auxiliatrice	207 343,20		19 075,83	226 419,03	226 419,03		Provision pour renouvellement d'immobilisations selon PPI
Mecs Henri Ruel	-40 158,56	41 889,90	308,47	2 039,81	2 039,81		Report à nouveau
Sainte Marthe	92 189,78			92 189,78	92 189,78		Report à nouveau déficit antérieur 82 189,78 € et 10 k€ en réserve d'investissement
Sainte Marie	137 221,70			137 221,70	137 221,70		Report à nouveau déficit antérieur
STE CHRETIENNE Mecs	181 903,87		50 124,50	232 028,37	232 028,37		Provision pour renouvellement d'immobilisations
STE CHRETIENNE Plume	-28 716,35			-28 716,35	-28 716,35		Report à nouveau
AY	36 239,44	113 303,00		149 542,44	149 542,44		5 975,02 € : réserve de compensation, 51 370,03 € : report à nouveau, 39 844,72 € : sur report à nouveau antérieur déficitaire et 52 352,60 € : provision pour renouvellement d'immobilisation
Bell Estello SESSAD	379,76			379,76	379,76		Report à nouveau
Bell Estello IME	-1 021,12	1 981,00		959,88	959,88		Report à nouveau
Sous total	**946 801,20**	**157 173,90**	**149 499,37**	**1 253 474,47**	**1 253 474,47**	**0,00**	
TOTAL GENERAL	**2 732 054,99**	**157 173,90**	**149 499,37**	**3 038 728,26**	**1 253 474,47**	**1 785 253,79**	
RETRAITEMENT CONSOLIDATION PROVISION RETRAITE	**549 512,00**						
TOTAL CONSOLIDE	**3 281 566,99**						

CHARGES DU PERSONNEL

Année	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Charges personnel	27 216 195	28 513 353	30 357 540	30 659 231	35 874 574	36 118 448	38 523 226
Produits totaux	37 955 199	41 619 966	42 978 692	44 681 442	54 684 255	55 597 786	59 391 831
Ratio	72%	69%	71%	69%	66%	65%	65%

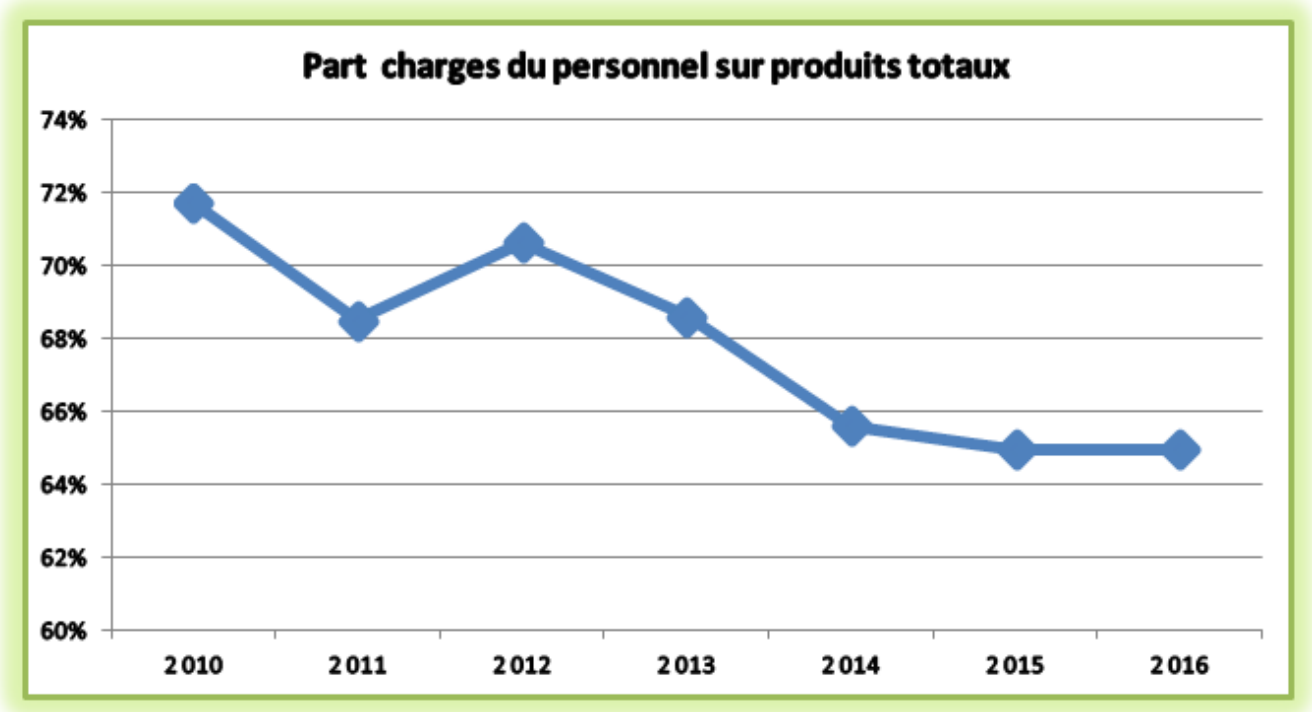

FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT

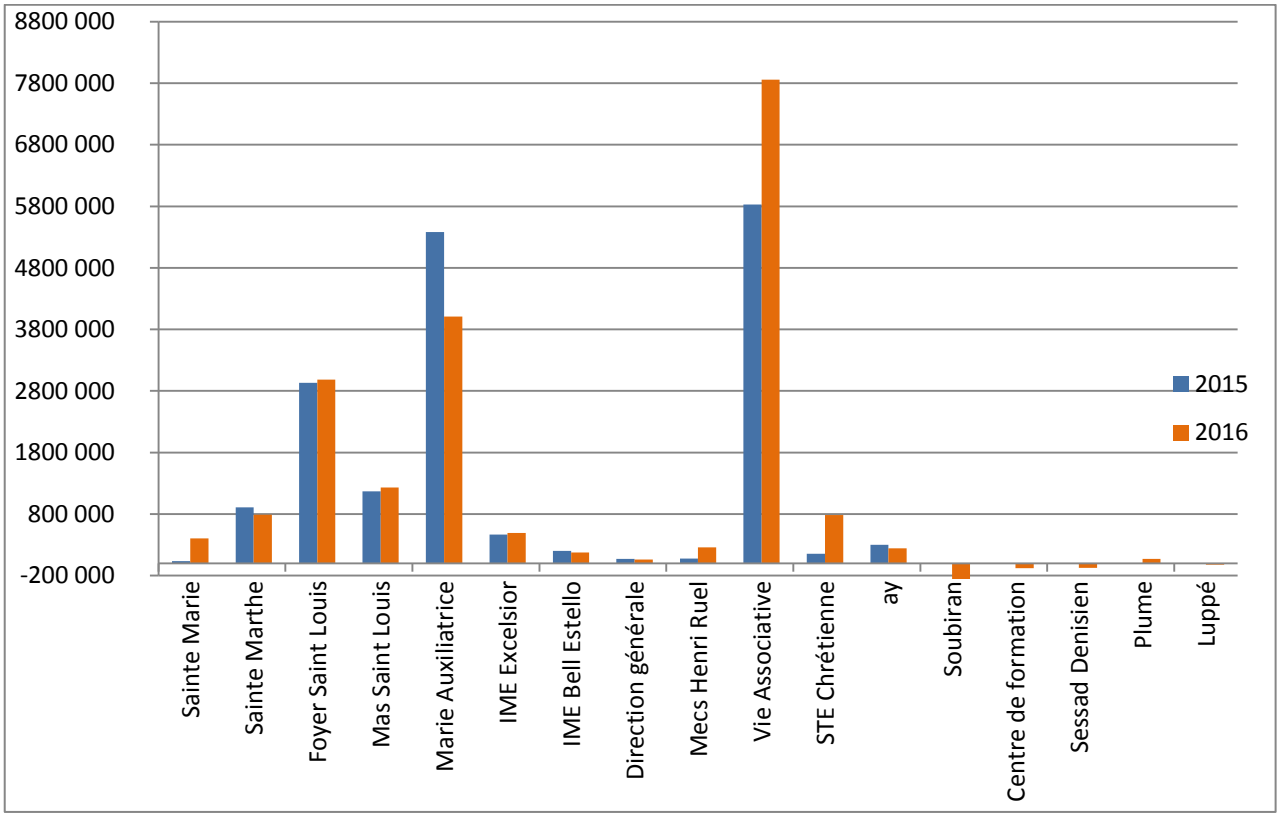

RAPPORT DU COMMISAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION DE VILLEPINTE

Association reconnue d'utilité publique
Décret du 12/2/1920

Siège social : 2 allée Joseph Récamier - 75015 PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2016

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

JÉGARD

LEO JEGARD & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLEANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

ASSOCIATION DE VILLEPINTE

Association reconnue d'utilité publique– Décret du 12/2/1920

Siège social : 2 allée Joseph Récamier - 75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DE VILLEPINTE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements.

- Le bilan se totalise à 93.741.531€ et fait ressortir un excédent de 3.281.567 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 56.110.264€ et en produits à 59.391.831€.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur :

- Le point 6.A de la note N°1 de l'annexe qui précise que les résultats des activités sous contrôle de tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

Par ailleurs nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisée l'affectation définitive du résultat conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES

François JEGARD
Président du Conseil d'Administration

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES GLOBAUX - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

ACTIF	Montant brut 2016	Amort. et prov. 2016	Montant net 2016	Montant net 2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	788 868	530 618	258 250	75 493
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	4 266 219	442 349	3 823 870	3 498 016
Constructions	72 692 217	31 386 280	41 305 937	34 958 862
Installations techniques, matériels et outillage	8 221 280	6 584 527	1 636 753	1 459 401
Autres immobilisations corporelles	6 168 959	4 130 010	2 038 950	1 776 411
Immobilisations corporelles en cours	8 857 440		8 857 440	6 291 919
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	206 576		206 576	206 576
Prêts	801 959		801 959	758 447
Autres immobilisations financières	93 335		93 335	90 150
TOTAL I	**102 096 853**	**43 073 783**	**59 023 070**	**49 115 276**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	182 858		182 858	188 921
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**15 238**		**15 238**	**37 871**
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	5 639 972	789 431	4 850 541	6 330 705
Autres créances	1 299 892	262	1 299 630	560 517
Valeurs mobilières de placement	**18 152 153**		**18 152 153**	**15 864 646**
Disponibilités	**9 871 513**		**9 871 513**	**11 141 919**
Charges constatées d'avance	**346 526**		**346 526**	**377 668**
TOTAL III	**35 508 152**	**789 692**	**34 718 460**	**34 502 248**
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	**137 605 006**	**43 863 475**	**93 741 531**	**83 617 524**

BILAN PASSIF ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES GLOBAUX - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

PASSIF	Montant net 2016	Montant net 2015
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	**21 184 734**	**21 168 634**
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	9 547	9 547
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 244 358	2 244 358
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	8 043 425	4 997 204
Réserves de compensation	1 760 613	1 174 745
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 794 432	1 794 432
Autres réserves	1 178 157	1 178 157
Report a nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	**-2 017 135**	**-155 164**
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	**-1 324 042**	**-1 316 542**
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	**622 331**	**674 453**
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	**-719 157**	**-672 940**
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	**3 281 567**	**1 867 132**
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	**2 758 597**	**1 745 963**
Provisions réglementées :	**11 193 972**	**10 995 966**
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	1 227 403	1 227 403
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	9 540 898	9 344 491
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	425 671	424 071
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	**50 011 401**	**45 705 945**
Provisions pour risques	**4 044 885**	**4 172 612**
Provisions pour charges	**620 863**	**751 497**
Fonds dédiés	**335 339**	**470 188**
TOTAL III	**5 001 087**	**5 394 298**
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 955 595	21 385 450
Emprunts et dettes financières divers (3)	106 039	97 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	257	293
Redevables créditeurs	4 805	10 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	835 486	864 027
Dettes sociales et fiscales	5 818 018	5 879 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 367 087	2 534 324
Autres dettes (5)	1 628 744	1 712 705
Produits constatés d'avance	13 013	32 873
TOTAL IV	**38 729 043**	**32 517 282**
Ecart de conversion (passif) **TOTAL V**		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	**93 741 531**	**83 617 524**
(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an :		
Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

COMPTE DE RESULTAT CHARGES ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES GLOBAUX - Période de : 01/2016 à 12/2016

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	1 102 021	1 104 733
Variation de stock (b)	6 063	-4 986
Autres achats et charges externes (*)	9 373 330	8 844 436
Impôts, taxes et versements assimilés	3 560 611	3 354 879
Salaires et traitements	24 336 216	22 887 968
Charges sociales	10 909 092	10 145 915
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	3 530 757	3 129 865
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	329 516	92 000
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	396 917	221 725
Dotations aux provisions	935 387	3 437 795
Autres Charges	109 460	75 598
TOTAL I	**54 589 369**	**53 289 929**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	781 689	691 515
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**781 689**	**691 515**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	28 322	77 670
Sur opérations en capital	611 270	50 785
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	46 850	1 712 550
TOTAL IV	**686 443**	**1 841 005**
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	**52 764**	**408 206**
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**56 110 264**	**56 230 655**
Solde créditeur = excédent	3 281 567	1 867 132
TOTAL GENERAL	**59 391 831**	**58 097 786**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	**0**	**0**

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES GLOBAUX - Période de : 01/2016 à 12/2016

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	1 677 120	1 899 466
Dotations et Produits de tarification	51 532 719	50 934 236
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	321 977	324 765
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	1 524 235	672 519
Cotisations	1 785	1 650
Autres produits (hors cotisations)	933 667	423 498
TOTAL I	**55 991 502**	**54 256 134**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	76 006	241 142
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**76 006**	**241 142**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	34 724	73 571
Sur opérations en capital	2 907 748	3 081 288
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	205 110	298 516
TOTAL IV	**3 147 581**	**3 453 375**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	**176 742**	**147 135**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	**59 391 831**	**58 097 786**
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	**59 391 831**	**58 097 786**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**0**	**0**

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

+++

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 93 741 531 €
- Total du compte de résultat (produits) 59 391 831 €
- Résultat de l'exercice - Excédent 3 281 567 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n°1	Règles et méthodes comptables
Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Variation des fonds associatifs
Note n°5	Tableau des provisions
Note n°6	Tableau des créances et des dettes
Note n°7	Informations spécifiques à l'activité de formation professionnelle
Note n°8	Renseignements statistiques
Note n°9	Engagements hors bilan
Note n°10	Détail des éléments exceptionnels
Note n°11	Formation du résultat
Note n°12	Détail par établissements du résultat global

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Rappel de l'organisation de l'association de Villepinte :

L'association est gestionnaire de plusieurs établissements, son organisation comptable est la suivante :

Etablissements sociaux et médico-sociaux

- IMP Marie Auxiliatrice (Champrosay-Draveil)
- MAS de Saint Louis (Villepinte)
- Foyer Saint Louis (Villepinte)
- IME de Bell'Estello (Le Pradet)
- IME Excelsior (Le Raincy)
- MECS Henri Ruel (Fontenay-sous-bois)
- Ehpad Château d'Aÿ (Ay)
- MECS Sainte-Chrétienne (Epernay)
- Résidence de Luppé (Villepinte)
- IME de Soubiran (Villepinte)
- Sessad Denisien (Saint Denis)

Les établissements « sanitaires »

- EHSSR Sainte Marie (Villepinte)
- EHSSR Sainte Marthe (Epernay)

Le siège administratif

- Siège administratif-direction générale

Les activités propres

- La vie associative association de Villepinte
- Le centre de formation

Chaque établissement dispose d'un bilan et d'un compte de résultat.

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en tenant compte des dispositions règlementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- De l'avis n° 2007-05 du conseil national de la comptabilité relatif aux règles applicables aux associations et fondations gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés;
- De la règlementation des Hôpitaux gérés par des organismes privés non lucratifs (M22) applicables aux Etablissements sanitaires.

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.

2. Dérogation aux principes comptables

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations.

3. Changement de méthodes comptables

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

4. Evénements significatifs de l'exercice :

Parking de Villepinte :

La vente a été effective en date du 9 mars 2016 pour un montant total de 2 750 K€.

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

Legs :

L'association de Villepinte a été désignée en 2008 bénéficiaire d'un legs n'ayant donné lieu à aucune réalisation sur 2016. (En 2009, la réalisation constatée en produit était de 2 600 K€, en 2010 de 515 K€, en 2011 de 244 K€, en 2012 de 146 K€, en 2013 de 428 K€, en 2014 : 0 € et en 2015 : 490K€).

L'estimation de la valeur des biens restant à réaliser au 31/12/2016 s'élève à 40,6 K€.

Il est à noter qu'en date du 21 avril 2017, le conseil d'administration a acté l'entrée dans les comptes de l'association de la parcelle chemin d'Ennery AC 94 à Pontoise pour une valeur de 16,1 K€.

Marie-Auxiliatrice

L'ouverture continue, ayant fait l'objet d'une provision pour charges de 800 K€ en 2015, a été effective sur 2016. Vingt-quatre enfants ont été accueillis pendant la période de fermeture d'été. Cette première expérience a été concluante avec un retour positif à tous les niveaux (enfants, Famille, professionnels). Au 31/12/2016, l'établissement a procédé à une reprise de provision de 178 K€.

Les travaux de reconstruction de l'établissement sur le site ont démarré en 2016.

Ime excelsior

Les travaux de construction-réhabilitation engagés en 2013/2014 à l'IME Excelsior se sont poursuivis en 2016.

La première tranche avait été livrée en 2015 pour un total de 1 593 K€ et la deuxième en 2016 pour 4 044 K€. Au 31/12/16 le montant des travaux restant en immobilisations en cours s'élève à 1 006 K€ et sera soldé avec la livraison de la troisième tranche début 2018.

Sessad Denisien

Cet établissement de 39 places, spécialisé dans l'accueil d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes atteints du spectre de l'autisme et autres TED a ouvert ses portes en février 2016.

IME de Soubiran

Cet établissement a ouvert ses portes en octobre 2016 et accueille des autistes de 18 mois à 20 ans. Les travaux relatifs à la construction de l'IME Soubiran ont débuté en 2014. Le montant des travaux portés en immobilisation en cours à la clôture de l'exercice s'élèvent à 864 K€, déduction faite de la livraison réalisée en 2016 pour 4 505k€.

CPOM

L'association de Villepinte a reconduit le CPOM 2010-2014 conclu avec

- l'ARS IDF : ce Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a débuté en 2015 (avec effet au 1er janvier 2015) pour une durée de cinq ans prenant fin le 31/12/2019.

Les établissements concernés sont l'IMP Marie Auxiliatrice, la MAS Saint Louis, le Sessad Denisien l'IME de Soubiran et l'IME Excelsior. Ce CPOM inclut aussi les frais de siège.

Reprise d'établissements

Aucune reprise d'établissements n'a été réalisée sur 2016.

Mandat de gestion

Trois mandats de gestion ont été signés avec les associations Saint Paul de Mausolle, le Camsp Les Comptines et Lehela ainsi qu'une convention de partenariat avec l'association Saint Michel.
Saint-Paul de Mausole et Lehela devraient aboutir à des fusions-absorptions lors de l'assemblée générale de juin 2017. Un apport partiel d'actifs de l'IME et du SESSAD St Michel ouverts en 2016 est également prévu à cet échéance. Le mandat de gestion avec le Camsp les Comptines a été arrêté fin 2016.

5. Evénements postérieurs à la clôture

En décembre 2016, l'association a posé la première pierre de la Résidence accueil de Bobigny, résidence de 25 logements dont l'ouverture est prévue au 1 er trimestre 2018.

6. Les principes et méthodes utilisés ont été les suivants

A. Agrégation des comptes annuels

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée, un siège et une activité propre dont la liste figure ci-dessus.

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et des dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat global de l'association résulte de l'agrégation des résultats de l'ensemble des établissements et services. Compte tenu de l'indépendance de chaque établissement ou service du point de vue des financeurs, ces compensations ne peuvent réglementairement exister.

B. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire sur la valeur d'acquisition des biens.

Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Constructions : 20 à 50 ans
- Agencements, aménagements de constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Cependant pour les constructions, la méthode des composants est appliquée depuis plusieurs années.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

C. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

D. Placements financiers

Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2016, il existe une plus-value latente de 1 025 887 € (au 31/12/2015 la plus-value latente s'élevait à 925 266 euros) dont 1 016 780 € au titre des contrats de capitalisation.

E. Différences sur réalisation d'immobilisations

Sont affectées à ce compte les plus ou moins-values sur cessions ou sorties d'actif dans les structures financées.

F. Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2016. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

G. Dettes provisionnées pour congés à payer

La provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes. La contrepartie non financée figure au débit du compte « Report à Nouveau » pour 1 316 K€.

H. Provisions pour indemnité de départ en retraite

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2016 pour l'ensemble des salariés de l'association, en provisions pour risques et charges.

La valorisation actuarielle de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de 50% s'élève à 3 256 K€ au 31/12/2016 dont 1 417 K€ inscrits dans les comptes des établissements.

I. Engagement à réaliser sur fonds dédiés

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement CRC n°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

J. Compte de résultat

Les comptes de résultat étant soumis aux autorités de contrôle, ces chiffres ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

K. Legs en cours

Les legs reçus sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice de réalisation définitive des éléments constitutifs de ces legs. Aucun legs n'a été reçu en 2016.

Les acomptes reçus et les frais engagés pour la réalisation de ces legs sont inscrits en attente de leur réalisation définitive en compte de tiers à l'actif et au passif du bilan.

L. Valorisation des contributions volontaires

Elle n'est pas réalisée compte tenu du degré d'incertitude d'une telle valorisation.

M. Rémunération des 3 plus hauts dirigeants

Les 3 plus hauts dirigeants exercent leur fonction à titre bénévole. Il s'agit du président, du trésorier et du secrétaire.

N. D.I.F (Droit Individuel à la Formation)

Depuis 2015, le Dif a été remplacé par le compte personnel de formation.

O. Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 44 K€ TTC (article R123-198 du code du commerce).

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

Immobilisations	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur Brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	448 397	239 710	61 439	0	**626 669**
Autres immobilisations incorporelles	162 199	0	0	0	**162 199**
TOTAL (I)	**610 596**	**239 710**	**61 439**	**0**	**788 868**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 918 966	27 012	8 640	328 881	**4 266 219**
Constructions	63 777 327	329 156	657 350	9 243 084	**72 692 217**
Installations techniques matériel et outillage	7 810 967	567 390	157 077	0	**8 221 280**
Installations générales, aménagements divers	1 256 220	40 282	16 434	33 439	**1 313 508**
Matériel de transport	1 240 422	221 020	46 535	0	**1 414 908**
Matériel de bureau et informatique	1 406 379	132 516	23 824	0	**1 515 070**
Mobilier	1 507 585	278 023	0	0	**1 785 608**
Autres	139 865	0	0	0	**139 865**
Immobilisations corporelles en cours	6 291 919	12 198 465	0	-9 632 944	**8 857 440**
Avances et acomptes	0	0	0	0	**0**
TOTAL (II)	**87 349 651**	**13 793 865**	**909 860**	**-27 540**	**100 206 115**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	0	0	0	0	**0**
Prêts	758 447	59 700	16 188	0	**801 959**
Autres titres et immobilisations financières *	296 726	3 185	0	0	**299 911**
TOTAL (III)	**1 055 174**	**62 885**	**16 188**	**0**	**1 101 870**
TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III)	**89 015 420**	**14 096 460**	**987 487**	**-27 540**	**102 096 854**

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°3 – TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

Immobilisations	*Valeur Brute début d'exercice*	Augmentations	Diminutions	Transferts	*Valeur Brute fin d'exercice*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	**377 801**	54 776	61 439	-	***371 138***
Autres immobilisations incorporelles	**157 302**	2 178	-	-	***159 480***
TOTAL (I)	**535 103**	**56 954**	**61 439**	-	***530 618***
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	**420 950**	30 040	8 640	-	***442 349***
Constructions	**28 149 796**	2 617 656	379 357	-	***30 388 095***
Installations techniques matériel et outillage	**6 351 566**	384 737	151 777		***6 584 527***
Installations générales, aménagements divers	**609 784**	86 618	16 434		***679 968***
Matériel de transport	**848 446**	125 029	46 535	13	***926 953***
Matériel de bureau et informatique	**1 164 627**	104 682	22 568	- 7	***1 246 733***
Mobilier	**1 039 452**	118 635	- 109	-	***1 158 196***
Autres	**111 753**	6 407	-		***118 160***
TOTAL (II)	**38 696 372**	**3 473 804**	**625 202**	**6**	***41 544 980***
TOTAL GENERAL (I) + (II)	**39 231 475**	**3 530 758**	**686 641**	**6**	***42 075 598***
Dépréciation sur les immobilisations	***668 670***	*329 516*	-		***998 185***
Total Général des amortissements	***39 900 145***	*3 860 273*	*686 641*	*6*	***43 073 783***

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°4 – VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOCIATION DE VILLEPINTE
COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montants au 01-01-2016	SOMME ETS	Affectation résultats	Retraitements et transferts de comptes	Dotation exercice	Reprises exercice	Montants au 31 Décembre 2016
FONDS PROPRES							
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 168 634	21 168 634	0	0	16 100	0	21 184 734
Statutaires ou contractuelles	0	0	0	0	0	0	0
Réserves réglementaires :							
Investissement	4 997 204	4 997 204	3 051 221	-5 000	700 000	700 000	8 043 425
Compensation	1 174 745	1 174 745	577 799	8 068	0	0	1 760 612
Trésorerie	1 794 432	1 794 432	0	0	0	0	1 794 432
Autres réserves	1 178 157	1 178 157	0	0	0	0	1 178 157
Sous-total	9 144 538	9 144 538	3 629 020	3 068	700 000	700 000	12 776 626
REPORT A NOUVEAU							
RAN déficitaire ou excédentaire	-386 626	-386 626	-1 893 542	8 132	0	0	-2 272 036
Amortissements excédentaires différés	-496 155	-496 151	0	4	24 186		-471 965
Dépenses congés à payer	-1 261 865	-1 261 864	-54 463	0	0	0	-1 316 328
Sous-total	-2 144 646	-2 144 642	-1 948 005	8 136	24 186	0	-4 060 329
RESULTAT							
Résultat de l'exercice	1 867 132	1 867 132	-1 867 131	0	3 425 526	143 959	3 281 568
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS							
Fonds associatifs avec droit de reprise :		0	0	0	0	0	
Apports	2 253 905	2 253 905	0	0	0	0	2 253 905
Legs et donations	0	0	0	0	0	0	0
Résultats sous contrôle de tiers	674 453	674 453	-52 122	0	0	0	622 331
Sous-total	2 928 358	2 928 358	-52 122	0	0	0	2 876 236
SUBVENTIONS							
SUBVENTIONS	1 745 963	1 745 963	0	0	1 162 415	149 781	2 758 597
PROVISIONS REGLEMENTEES							
Réserve de trésorerie	1 227 403	1 227 403	0	0	0	0	1 227 403
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	406 161	406 161	0	0	1 600	0	407 761
Autres provisions réglementées	9 362 401	9 362 401	238 238	117 967	45 250	205 048	9 558 808
Sous-total	10 995 966	10 995 966	238 238	117 967	46 850	205 048	11 193 972
TOTAL GENERAL	45 705 944	45 705 948	0	129 171	5 375 077	1 198 788	50 011 404

NB : Résultat de l'exercice, en dotations sont portés les résultats excédentaires et en reprises, ceux déficitaires

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°5 – TABLEAU DES PROVISIONS

ASSOCIATION DE VILLEPINTE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

NATURE DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES	Montants au 01/01/2016	Transfert de compte	Dotations de l'Exercice 2016	Reprises de l'Exercice 2016	Montants au 31/12/2016
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	983 397	-11 200	68 834	252 488	788 543
153 - Provisions pour retraite	3 189 215	0	866 553	799 426	3 256 342
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)	0	0	0	0	0
157 - Provisions pour grosses réparations	297 611	-117 967	0	6 768	172 876
158 - Autres Provisions pour risques et charges	453 886	0	0	5 900	447 986
TOTAL (I)	**4 924 109**	**-129 167**	**935 387**	**1 064 582**	**4 665 747**
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations	668 670	0	329 516	0	998 185
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours	0	0	0	0	0
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	498 022	0	397 511	105 841	789 692
59 - Dépréciation des Comptes Financiers	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	**1 166 692**	**0**	**727 027**	**105 841**	**1 787 877**
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	379 772	0	13 272	144 851	248 193
195/197 - Sur autres ressources	90 416	0	28 069	31 339	87 146
TOTAL (III)	**470 188**	**0**	**41 341**	**176 190**	**335 339**
TOTAL GENERAL (I) +(II) + (III)	**6 560 989**	**-129 167**	**1 703 755**	**1 346 614**	**6 788 964**

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°6 – TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

ASSOCIATION DE VILLEPINTE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		1 an au plus	A plus d'un an
Prêts	744 959	0	744 959
Autres immobilisations financières	356 911	65 587	291 324
Créances art.58 ou art. 35 et autres	444 274	0	441 030
Usagers et comptes rattachés	5 120 578	6 271 387	-1 151 978
Autres créances	1 417 398	1 417 398	0
Charges constatées d'avance	346 526	346 526	0
TOTAL	**8 430 646**	**8 100 897**	**325 335**
Montant			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGILIBITE		
		1 an au plus	A plus d'un an moins 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 877 234	1 335 893	6 723 809	20 817 532
Emprunts et dettes financières divers	106 039	29 282	76 757	0
Fournisseurs et comptes rattachés	839 794	839 794	0	0
Dettes fiscales et sociales	5 847 654	5 847 654	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 368 247	1 368 247	0	0
Dépôts des hébergés	0	0	0	0
Autres dettes	1 625 848	530 461	1 095 387	0
Produits constatés d'avance	13 013	13 013	0	0
TOTAL	**38 677 830**	**9 964 344**	**7 895 953**	**20 817 532**
Montant				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 731 250			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 037 441			

NOTE N°7 – INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION DE VILLEPINTE
Bilan Global au 31/12/2016

I- Ressources

Origine des fonds	Montants	
Ressources provenant des entreprises et Administration pour leurs salariés	En €	en %
Entreprises		
Entreprises : via organisme de formation		
Total	267 726	100,00%
Ressources provenant des pouvoirs publics		

II Décomposition des actions de formation par finalité

Origine des fonds	Volume horaire	
	nombre d'heures	en %
Diplômante (1)	19607	90,00%
perfectionnement professionnel		
Insertion sociale	2179	10,00%
Total	21786	100,00%

(1) Diplôme nationaux

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°8 – RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

	Nombre de places	Nombre de journées/actes réalis	ETP Salariés 2016
Siège administratif			11,18
Centre de formation		21786	2,91
Sainte Marie	100	30106	92,55
Sainte Marthe (dont hopital de jour)	68	22441	66,92
Marie Auxiliatrice	120	29763	171,21
Bell'Estello (y compris SESSAD)	130	23806	78,47
Mas Saint Louis	49	15749	110,59
Foyer de vie Saint Louis	50	15685	
IME Soubiran	52	*1420*	13,68
Excelsior	90	16167	48,02
Mecs Henri Ruel	56	17616	37,65
Château d'Ay	78	27157	62,02
Foyer Sainte Chrétienne	48	16516	42,16
Plume	4	2614	
Luppé	21	7665	2
Sessad denisien	39	8796	15,4
	905	257287	754,76

NOTE N°9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

- Jours RTT non pris : l'engagement de l'Association est intégralement constaté dans les dettes au 31/12/2016.

Engagements reçus

- Legs accepté en 2008 : l'estimation de la valeur des biens restant à réaliser au 31/12/2016 s'élève à 40.6 K€.
- Caution à 100 % par la mairie d'Epernay de l'emprunt de 4.100 K€ souscrit pour la reconstruction de l'aile d'hospitalisation de Sainte Marthe.
- Caution de la caisse d'Epargne sur le financement de la reconstruction de St Louis pour un capital restant dû au 31/12/2016 de 10 725 K€
- Caution à 100 % de la ville d'Epernay et du département de la Marne (à hauteur de 50% chacun) sur les deux emprunts d'un total de 3.300K€ pour la réhabilitation du Foyer Sainte Chrétienne
- Cautions à 100 % de la commune de Livry Gargan sur le prêt de 3.300K€ et 100 % de la ville du Raincy sur le prêt de 2.400K€ pour la réhabilitation de l'IME Excelsior
- Caution à 100 % de la ville de Fontenay-sous-Bois sur le prêt de 2.500 K€ pour la réhabilitation de la MECS Henri Ruel
- Engagement reçus des banques LCLC et CIC pour financer le projet architectural de Marie Auxiliatrice.

NOTE N°10 – DETAIL DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS

Les éléments exceptionnels du compte de résultat sont composés de :

Produits exceptionnels

Libéralités et dons	15 710
Reprise de provisions réglementées	205 048
Reprise subvention	149 781
Produits de cession	2 752 985
Autres produits	24 057
	3 147 581 euros

Charges exceptionnelles

Dotation aux provisions réglementées*	46 850
Valeurs comptables nettes s/actifs cédés	611 270
Autres charges	28 323
	686 443 euros

NOTE N°11 – FORMATION DU RESULTAT

Résultat Gestion propre :	2 334 766
Résultat Gestion contrôlée :	946 801
Résultat global de l'association :	**3 281 567 euros**

	ASSOCIATION DE VILLEPINTE Bilan Global au 31/12/2016	

NOTE N°12 – DETAIL PAR ETABLISSEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Etablissements	Résultat comptable 2016	Reprise résultat N-2	retraitements congés payés	Résultats à affecter	Résultats sous contrôle financeurs	Résultats gestion propre
Vie associative	1 859 448,57			1 859 448,57		1 859 448,57
Centre de formation	-74 194,78			-74 194,78		-74 194,78
Sous total	**1 785 253,79**	**0,00**	**0,00**	**1 785 253,79**		**1 785 253,79**
Résidence de LUPPE	19 599,06			19 599,06	19 599,06	
Direction Générale	34 808,32		20 117,00	54 925,32	54 925,32	
IME SOUBIRAN	249 617,63		66 568,00	316 185,63	316 185,63	
MAS Saint Louis	2 859,90		-16 293,57	-13 433,67	-13 433,67	
Foyer Saint Louis	-248,40		-16 330,67	-16 579,07	-16 579,07	
SESSAD DENISIEN	26 171,55		50 585,71	76 757,26	76 757,26	
Excelsior	28 611,42	0,00	-24 655,90	3 955,52	3 955,52	
Marie Auxiliatrice	207 343,20	0,00	19 075,83	226 419,03	226 419,03	
Mecs Henri Ruel	-40 158,56	41 889,90	308,47	2 039,81	2 039,81	
Sainte Marthe	92 189,78			92 189,78	92 189,78	
Sainte Marie	137 221,70			137 221,70	137 221,70	
STE CHRETIENNE Mecs	181 903,87		50 124,50	232 028,37	232 028,37	
STE CHRETIENNE Plume	-28 716,35			-28 716,35	-28 716,35	
AY	36 239,44	113 303,00		149 542,44	149 542,44	
Bell Estello SESSAD	379,76			379,76	379,76	
Bell Estello IME	-1 021,12	1 981,00		959,88	959,88	
Sous total	**946 801,20**	**157 173,90**	**149 499,37**	**1 253 474,47**	**1 253 474,47**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**2 732 054,99**	**157 173,90**	**149 499,37**	**3 038 728,26**	**1 253 474,47**	**1 785 253,79**
RETRAITEMENT CONSOLIDATION PROVISION RETRAITE	**549 512,00**					
TOTAL CONSOLIDE	**3 281 566,99**					

Rapport moral et d'activité 2016 de l'association de Villepinte, devenue en 2017 Association Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel

La direction générale remercie celles et ceux qui, par leur contribution et leur investissement, ont permis de mener à bien la réalisation du rapport d'activité de Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel.

CRÉDITS PHOTOS
Droits réservés pour toutes les photos fournies par les établissements de l'association Vivre et devenir.
Photos couverture et p.24 par Christian DAO.

© Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel – 2017

Association régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique le 14 février 1920
L'association est habilitée à recevoir les dons et legs

2 Allée Joseph Récamier
75015 PARIS

Tél : 01 48 78 14 31
Fax : 01 48 74 15 15